

RAPPORT
DE GESTION

2017



www.vivalia.be

 **Vivalia**
Votre santé, notre quotidien

TABLE DES MATIÈRES

1.	Résultats 2017 : approche sectorielle	04
	1.1. Vivalia (vue sectorielle)	06
	1.2. Secteur hospitalier	07
	1.3. Secteur P.C.P.A. (Prise en Charge de la Personne Agée)	12
	1.4. Secteur Extra-Hospitalier	17
	1.5. Secteur A.M.U. (Aide Médicale Urgente)	21
2.	Règles d'évaluation	22
	2.1. Seuil d'immobilisation	23
	2.2. Réductions de valeurs actées sur créances douteuses	24
3.	Évaluation des risques	25
4.	Bilan et compte de résultats consolidés	27
	4.1. Bilan consolidé au 31.12.2017	29
	4.2. Commentaires sur l'évolution des postes du bilan consolidé	31
	4.2.1. Comptes d'Actif	
	4.2.2. Comptes de Passif	
	4.3. Compte de résultats consolidé au 31.12.2017	33
	4.4. Commentaires sur l'évolution des postes du compte de résultats consolidé	35
	4.4.1. Résultat d'exploitation	
	4.4.2. Résultat financier	
	4.4.3. Résultat exceptionnel	
	4.5. Analyse évolutive des ratios financiers	38
	4.6. Annexes aux comptes annuels consolidés	41
	4.6.1. État des frais d'établissement et des immobilisations incorporelles et financières	
	4.6.2. État des immobilisations corporelles	
	4.6.3. Dettes garanties	
	4.6.4. Dettes fiscales, salariales et sociales	
	4.6.5. Personnel et frais de personnel	
	4.6.6. Compte de résultats par centres de frais définitifs du secteur hospitalier	
	4.6.7. Liste des adjudicataires de marchés publics	
	4.7. Budget des moyens financiers 2017 et rattrapages	47
	4.8. Charges et produits exceptionnels 2017	50
	4.8.1. Charges exceptionnelles 2017	
	4.8.2. Produits exceptionnels 2017	
	4.9. Réductions de valeurs et provisions 2017	51
	4.10. Détail des provisions 2017	51
5.	Points complémentaires	52
6.	Bilan social consolidé	54
7.	Rapport du Comité de rémunération	59
8.	Avis des Comités de secteur en application de l'article 55 des statuts	65
9.	Rapport de rémunération du Conseil d'administration	71
10.	Rapport du Commissaire aux comptes	77
11.	Organigramme fonctionnel complet de l'organisation	83
12.	Plan financier pluriannuel	86
	12.1. Projections financières mesures structurelles intégrées	87

CHAPITRE 1

RÉSULTATS 2017 : APPROCHE SECTORIELLE

1. RÉSULTATS 2017 : APPROCHE SECTORIELLE

La présentation ci-dessous s'attache à illustrer les résultats de VIVALIA, pour son huitième exercice comptable, dans sa composante sectorielle.

Cette composante sectorielle se présente comme suit :

- **Hospitalière** : regroupant les hôpitaux
 - Centre Hospitalier de l'Ardenne (CHA)
 - Cliniques du Sud Luxembourg (CSL)
 - Centre Universitaire Provincial, hôpital psychiatrique La Clairière (CUP)
 - Institut Famenne Ardenne Condroz (IFAC + Ex-Aioms)
- **Prise en charge de la personne âgée (P.C.P.A.)** : regroupant les maisons de repos et de soins
 - La Maison de repos et de soins Saint-Antoine (Virton)
 - La Maison de repos et de soins La Bouvière (Vielsalm). Fusion en 2016, entre la Maison de repos et de soins Saint-Gengoux et le Home Provedroux dépendant du CPAS de Vielsalm
 - La Maison de repos et de soins Val des Séniors (Chanly)
 - La Maison de repos Seniorie Sainte-Ode (Sainte-Ode)

● **Extra-hospitalier** : La MSP d'Athus et les Habitations Protégées gardent toutes deux leur statut d'ASBL. L'ensemble de leur personnel est repris par Vivalia et leur est refacturé intégralement. D'où le résultat nul du secteur Santé Mentale présenté dans ce présent rapport.

● **Aide Médicale Urgente** : présentant les coûts et recettes de l'Aide Médicale Urgente déployée par les hôpitaux aigus en Province de Luxembourg.

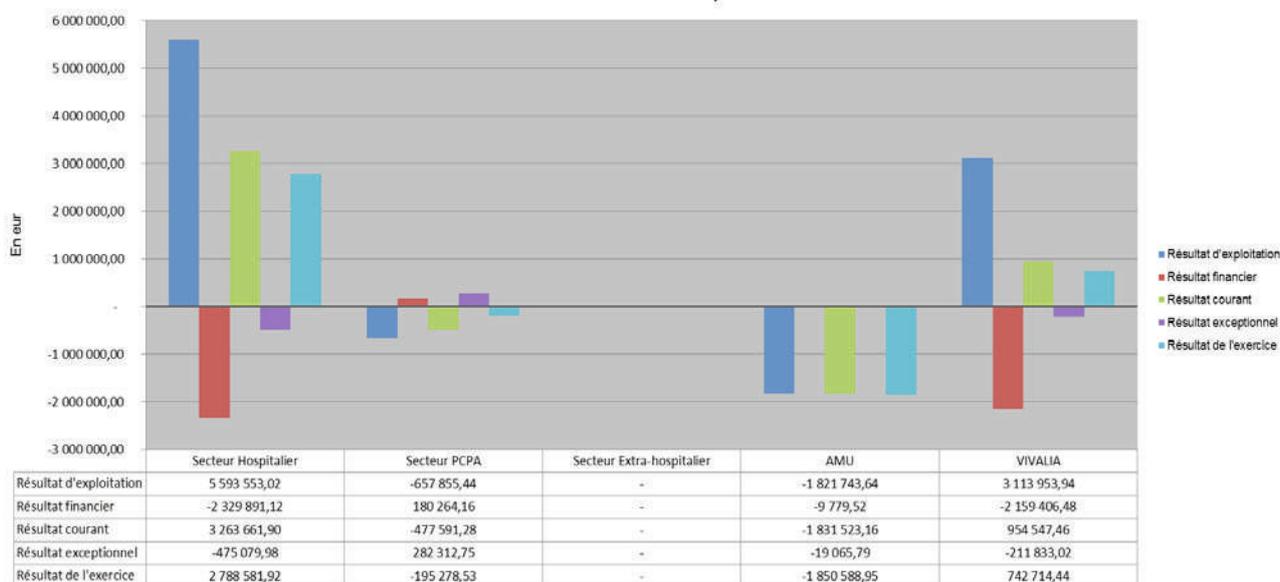
La présentation sectorielle des comptes annuels de VIVALIA est constituée des bilans et comptes de résultats des 8 institutions (comptes annuels agrégés des 4 hôpitaux¹ et comptes annuels agrégés des 4 maisons de repos).

Les comptes consolidés, tels que repris au chapitre 4, seront publiés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

¹ En ce compris l'Ex-AIOMS de Bastogne (cf. point 4 du présent rapport).

1.1. VIVALIA (VUE SECTORIELLE)

Présentation des résultats par secteur



Le résultat net de VIVALIA s'élève pour l'exercice 2017 à **742.714,44 €** ventilé de la façon suivante :

- Secteur Hospitalier : + 2.788.581,92 €
- Secteur P.C.P.A. : - 195.278,53 €
- Secteur Santé Mentale : 0,00 €
- Secteur A.M.U. : - 1.850.588,95 €

Le résultat net de l'exercice 2017 est supérieur à celui de 2016 de + 24.577,10 € soit + 3,42%. Sa composition est significativement différente :

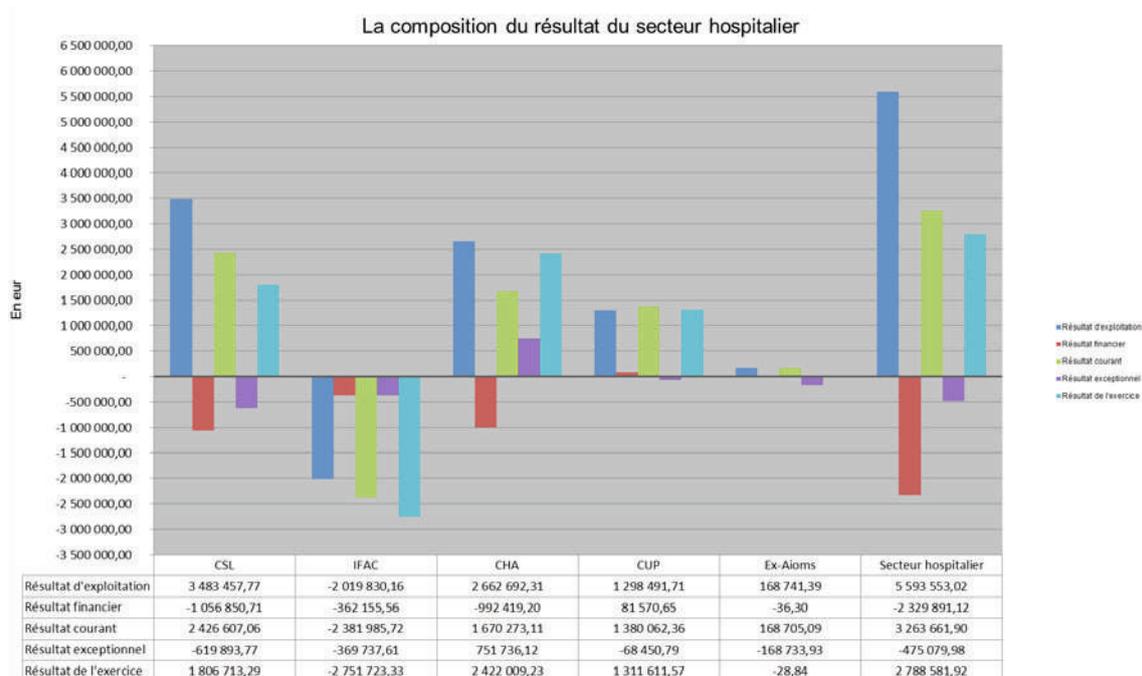
	2016	2017	Ecart 2017 - 2016	Ecart 2017 - 2016 (en %)
Résultat d'exploitation	-2.820.013,22 €	3.113.953,94 €	5.933.967,16 €	210,42%
Résultat financier	-2.486.585,34 €	-2.159.406,48 €	327.178,86 €	13,16%
Résultat exceptionnel	6.024.735,90 €	-211.833,02 €	-6.236.568,92 €	-103,52%
Résultat net	718.137,34 €	742.714,44 €	24.577,10 €	-3,42%

En effet, le résultat d'exploitation positif de + 3.113.953,94 € est en augmentation et s'améliore de + 5.933.967,16 €. Les raisons de cette augmentation sont expliquées au point 4.4 de ce rapport.

Le résultat financier négatif de - 2.159.406,48 € augmente de + 327.178,86 €.

Et le résultat exceptionnel de - 211.833,02 € est en diminution de - 6.236.568,92 € par rapport à 2016.

1.2. SECTEUR HOSPITALIER



Le secteur hospitalier affiche un résultat net de **+ 2.788.581,92 €** en diminution par rapport à 2016 de - 239.820,35 € soit - 7,92 %.

La contribution des institutions au résultat positif du secteur hospitalier est la suivante :

- CSL :	64,79 %
- IFAC :	- 98,68 %
- CHA :	86,85 %
- CUP :	47,04 %
- Ex-Aioms de Bastogne :	0,00 %

L'Ex-Aioms de Bastogne est une entité dépourvue d'activité et de personnel dans laquelle sont enregistrées la provision pour pension du personnel ainsi que des provisions pour risques et charges de l'hôpital de Bastogne (avant fusion avec celui de Marche).

Pour rappel, les résultats du CHA, des CSL et de l'IFAC, tels qu'agrégés dans le résultat du secteur hospitalier, ne comprennent ni les coûts, ni les produits relatifs à l'Aide Médicale Urgente (A.M.U.) qui ont été externalisés et intégrés dans les comptes 2017 du secteur de l'A.M.U. ¹.

¹ Cf. point 1.4 du présent rapport.

Comptes agrégés du secteur hospitalier

	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
<u>Section 1 : Bilan après répartition</u>			
ACTIF			
Actifs immobilisés	20/28	192.154.954,63	188.673.788,41
I Frais d'établissement	20	899.494,61	1.305.622,73
II Immobilisations incorporelles	21	1.457.230,39	1.909.466,79
III Immobilisations corporelles	22/27	189.789.849,01	185.450.318,27
A. Terrains et constructions	22	145.401.904,60	150.760.000,39
B. Matériel d'équipement médical	23	24.417.518,76	18.716.006,07
C. Matériel d'équip. non médical et mobilier.....	24	9.637.963,51	9.807.197,93
D. Location financement et droits similaires.....	25	0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	6.353,80	53.658,45
F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	10.326.108,34	6.113.455,43
IV Immobilisations financières	28	8.380,62	8.380,62
Actifs circulants	29/58	141.655.267,01	135.700.245,27
V Créances à plus d'un an	29	8.787.796,07	9.343.890,94
A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	8.787.796,07	9.343.890,94
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	9.833.610,34	9.199.688,47
A. Approvisionnements et fournitures	31	9.833.610,34	9.199.688,47
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII Créances à un an au plus	40/41	112.652.340,53	107.696.002,76
A. Créances pour prestations	400/409	94.687.959,47	95.054.140,99
1. Patients	400/1	19.829.385,94	17.499.063,08
2. Organismes assureurs	402	69.537.562,48	71.673.804,77
3. Montant de rattrapage	403	8.952.116,89	10.272.015,09
4. Produits à recevoir	404/5	3.243.376,58	2.027.766,38
5. Autres créances pour prestations	406/9	-6.874.482,42	-6.418.508,33
B. Autres créances	41	17.964.381,06	12.641.861,77
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	52.529,36	35.514,43
2. Autres	411/16	8.486.200,11	8.510.090,15
2.1 Créances réciproques	416.059	9.425.651,59	4.096.257,19
VIII Placements de trésorerie	51/53	0,00	73,11
IX Valeurs disponibles	54/58	8.793.560,27	6.292.992,39
X Comptes de régularisation	490/1	1.587.959,80	3.167.597,60
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	333.810.221,64	324.374.033,68

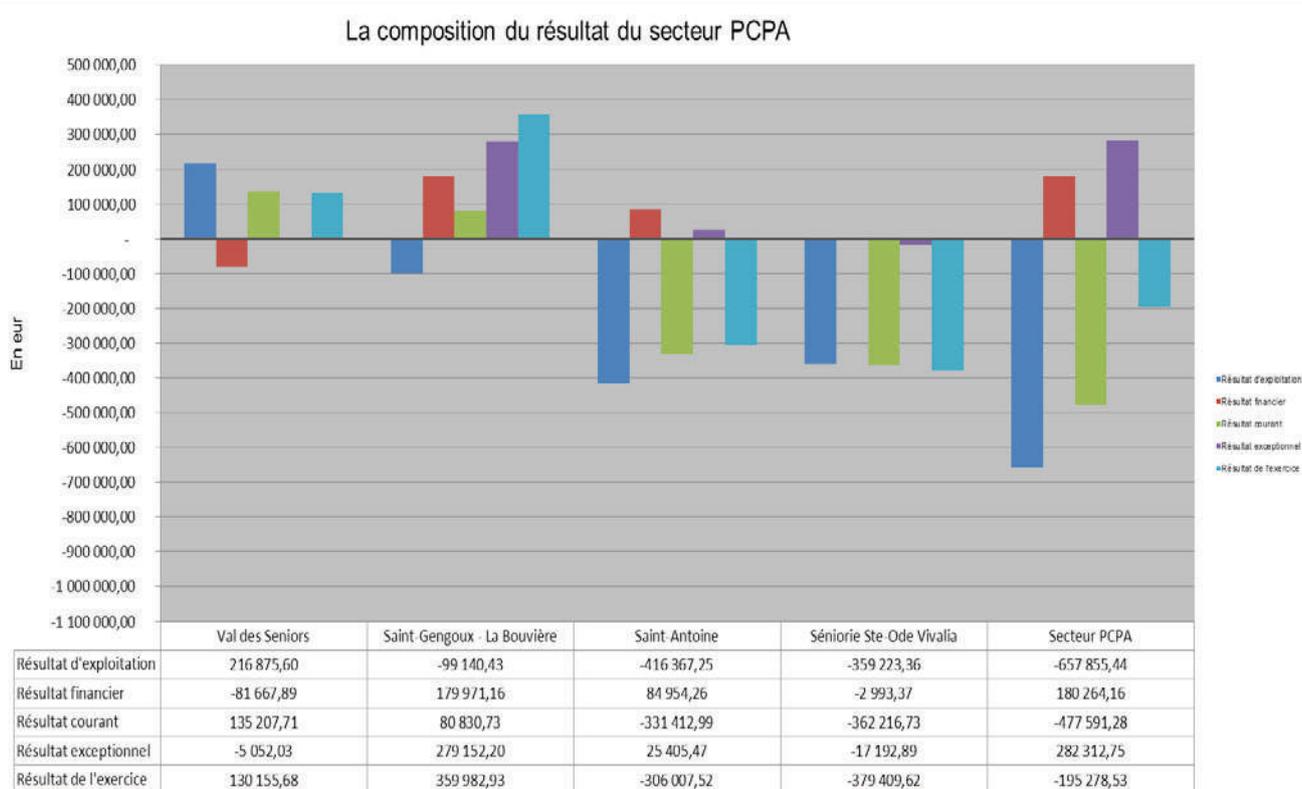
PASSIF	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	104.766.898,11	105.090.214,83
I Dotations apports et dons en capital	10	51.209.475,03	51.159.296,82
A. Capital	10.000	51.209.475,00	51.209.475,00
B. Capital à libérer	10.020	0,03	-50.178,18
II Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III Réserves	13	12.147.473,52	11.796.480,42
A. Réserve légale	130	1.156.902,26	1.123.474,34
B. Réserves indisponibles	131	10.990.571,26	10.673.006,08
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV Résultat reporté	14	16.062.499,48	15.475.499,61
V Subsides d'investissement	15	25.347.450,08	26.658.937,98
VI Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII Provisions pour risques et charges	16	22.704.389,88	22.182.783,39
A. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	3.315.351,01	3.860.824,97
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	1.225.290,26	1.225.290,26
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	18.163.748,61	17.096.668,16
Dettes	17/49	206.338.933,65	197.101.035,46
VIII Dettes à plus d'un an	17	105.659.046,41	105.826.119,19
A. Dettes financières	170/4	105.112.743,67	105.279.816,45
1. Emprunts subordonnés	170	1.985.433,05	1.985.433,09
2. Emprunts obligatoires non subordonnés ..	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	103.127.310,62	103.294.383,36
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	546.302,74	546.302,74
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX Dettes à un an au plus	42/48	97.641.849,49	88.177.476,76
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	9.567.072,74	9.479.740,72
B. Dettes financières	43	4.289.502,54	10.350.306,27
1. Etablissements de crédit	430/4	4.289.502,54	10.350.306,27
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	54.815.212,41	49.844.494,53
1. Fournisseurs	440/444	29.098.266,50	25.561.932,39
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	7.577.140,15	6.002.976,66
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	18.139.805,76	18.279.585,48
5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
D. Acomptes reçus	46	-4.358,03	16.477,73
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	12.440.781,79	11.140.040,92
1. Impôts	450/3	2.286.261,95	1.993.114,13
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	10.154.519,84	9.146.926,79
F. Autres dettes	47/48	16.533.638,04	7.346.416,59
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	1.243,47	4.988,57
4. Autres dettes diverses	489	7.645.725,85	3.737.539,37
5. Dettes réciproques	489.059	8.886.668,72	3.603.888,65
X Comptes de régularisation	492/3	3.038.037,75	3.097.439,51
TOTAL DU PASSIF	10/49	333.810.221,64	324.374.033,68

Section 2	Compte de résultats	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
I	Produits d'exploitation	70/74	<u>335.916.726,38</u>	<u>323.555.970,60</u>
A.	Chiffre d'affaires	70	320.943.947,79	308.837.059,29
1.	Prix de la journée d'hospitalisation	700	130.254.908,56	127.006.770,67
2.	Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-1.550.054,86	-1.107.877,65
3.	Suppléments de chambre	702	2.073.762,80	2.069.038,80
4.	Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	17.714.315,89	15.762.803,39
5.	Produits accessoires	704	1.060.985,27	1.019.525,39
6.	Produits pharmaceutiques et assimilés	705	50.734.263,57	45.796.910,65
7.	Honoraires	708/709	120.655.766,56	118.289.888,04
B.	Production immobilisée	72	404.363,85	549.954,68
C.	Autres produits d'exploitation	74	14.568.414,74	14.168.956,63
1.	Subsides d'exploitation	740	500.560,48	512.756,48
2.	Autres	742/9	14.067.854,26	13.656.200,15
II	Coût des produits d'exploitation	60/64	<u>330.323.173,36</u>	<u>323.934.038,81</u>
A.	Approvisionnements et fournitures	60	75.525.540,04	71.309.223,44
1.	Achats	600/8	76.159.801,69	71.170.172,37
2.	Variations de stock (augmentation - réduction)	609	-634.261,65	139.051,07
B.	Services et fournitures accessoires	61	79.691.631,41	79.112.148,62
1.	Services et fournitures accessoires	610 / 616	18.385.809,59	18.128.584,45
2.	Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	432.727,10	553.725,50
3.	Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	208.687,71	239.125,01
4.	Rétributions médecins.....	619	60.664.407,01	60.190.713,66
C.	Rémunérations et charges sociales	62	154.401.320,82	150.989.394,79
1.	Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	468.791,85	472.468,75
2.	Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	114.507.527,72	111.963.202,66
3.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	111.013,39	108.280,36
4.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	35.644.993,81	34.984.813,60
5.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
6.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
7.	Autres frais du personnel médical	623 0	6.587,29	12.890,51
8.	Autres frais du personnel autre	623 1	3.500.916,31	3.324.877,12
9.	Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10.	Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	64.993,29	195.185,75
11.	Provisions salariales du personnel médical	625 0	57,93	(3.938,37)
12.	Provisions salariales du personnel autre	625 1	96.439,23	-68.385,59
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	18.813.989,04	18.477.864,67
E.	Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	455.974,09	306.962,90
F. 1.	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-714.215,35	-27.887,67
2.	Provisions pour grosses réparations , gros entretiens	636/637	1.234.728,23	2.770.344,57
G.	Autres charges d'exploitation	64	914.205,09	995.987,49
1.	Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	40.663,79	57.283,71
2.	Autres charges d'exploitation	642/8	873.541,30	938.703,78
3.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III	Bénéfice d'exploitation	70/64	<u>5.593.553,02</u>	<u>0,00</u>
	Perte d'exploitation	64/70	<u>0,00</u>	<u>-378.068,20</u>

Compte de résultats (suite)	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
IV Produits financiers	75	<u>1.634.965,99</u>	<u>1.716.124,30</u>
A. Produits des immobilisations financières	750	0,00	0,00
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Subsidés en capital et en intérêts	753	1.357.332,51	1.408.656,38
D. Autres produits financiers	754/759	277.633,48	307.467,92
V Charges financières (-)	65	<u>3.964.857,11</u>	<u>4.228.837,87</u>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	3.904.320,34	4.172.597,67
B. 1. Dot. aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	0,00
E. Charges crédits à court terme	656	45.835,45	40.938,14
F. Autres charges financières	657/9	14.706,92	15.302,06
VI Bénéfice courant (+)	70/65	<u>3.263.661,90</u>	<u>0,00</u>
Perte courante (-)	65/70	<u>0,00</u>	<u>-2.890.781,77</u>
VII Produits exceptionnels	76	<u>1.943.967,58</u>	<u>6.940.537,97</u>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	105.287,03	658.630,48
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	14.976,36	42.862,19
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	1.823.704,19	6.239.045,30
VIII Charges exceptionnelles (-)	66	<u>2.419.047,56</u>	<u>1.021.353,92</u>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	20.228,99
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	1.610,70	0,00
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	1.201,20	1.454,63
	665/8	0,00	0,00
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	2.416.235,66	999.670,30
IX Bénéfice de l'exercice (+)	70/66	<u>2.788.581,92</u>	<u>3.028.402,28</u>
Perte de l'exercice (-)	66/70	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>

1.3. SECTEUR P.C.P.A.

(PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AGÉE)



L'ensemble des institutions du secteur P.C.P.A. dégage un résultat net de **- 195.278,53 €** et s'améliore de + 216.729,32 € soit + 52,60 % par rapport à 2016.

La contribution des institutions au résultat négatif du secteur P.C.P.A. de VIVALIA est la suivante :

- Val des Séniors : - 66,65 %
- Saint-Gengoux : - 184,34 %
- Saint-Antoine : - 156,70 %
- Séniorie Sainte-Ode : 194,29 %

Comptes agrégés du secteur P.C.P.A.

	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
<u>Section 1 : Bilan après répartition</u>			
ACTIF			
Actifs immobilisés	20/28	33.530.584,76	34.788.964,01
I Frais d'établissement	20	<u>229.049,04</u>	<u>286.208,67</u>
II Immobilisations incorporelles	21	<u>325.104,59</u>	<u>390.768,47</u>
III Immobilisations corporelles	22/27	<u>32.974.152,59</u>	<u>34.109.708,33</u>
A. Terrains et constructions	22	29.544.957,54	30.913.467,00
B. Matériel d'équipement médical	23	47.781,17	44.121,38
C. Matériel d'équip. non médical et mobilier.....	24	2.125.940,22	1.899.115,44
D. Location financement et droits similaires.....	25	0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	1.255.473,66	1.253.004,51
IV Immobilisations financières	28	<u>2.278,54</u>	<u>2.278,54</u>
Actifs circulants	29/58	19.239.471,08	15.064.815,40
V Créances à plus d'un an	29	<u>10.410.757,43</u>	<u>3.795.436,24</u>
A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	10.410.757,43	3.795.436,24
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	<u>81.251,94</u>	<u>79.306,37</u>
A. Approvisionnements et fournitures	31	81.251,94	79.306,37
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII Créances à un an au plus	40/41	<u>12.425.493,92</u>	<u>13.003.808,28</u>
A. Créances pour prestations	400/409	1.736.390,62	1.825.288,09
1. Patients	400/1	1.099.983,60	1.085.316,38
2. Organismes assureurs	402	295.554,38	378.310,43
3. Montant de rattrapage	403	0,00	0,00
4. Produits à recevoir	404/5	25.288,69	36.749,23
5. Autres créances pour prestations	406/9	315.563,95	324.912,05
B. Autres créances	41	10.689.103,30	11.178.520,19
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	0,00	0,00
2. Autres	411/16	10.619.455,02	10.239.805,33
2.1 Créances réciproques	416.059	69.648,28	938.714,86
VIII Placements de trésorerie	51/53	<u>448.596,75</u>	<u>448.596,75</u>
IX Valeurs disponibles	54/58	<u>-4.748.292,05</u>	<u>-2.632.102,30</u>
X Comptes de régularisation	490/1	<u>621.663,09</u>	<u>369.770,06</u>
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	52.770.055,84	49.853.779,41

PASSIF	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	24.603.384,38	17.852.103,57
I Dotations apports et dons en capital	10	2.649.469,15	2.647.275,77
A. Capital	10.000	2.649.875,00	2.649.875,00
B. Capital à libérer	10.020	-405,85	-2.599,23
II Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III Réserves	13	383.598,27	344.666,28
A. Réserve légale	130	36.533,16	32.825,36
B. Réserves indisponibles	131	347.065,11	311.840,92
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV Résultat reporté	14	826.936,88	375.730,26
V Subsidés d'investissement	15	20.743.380,08	14.484.431,26
VI Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII Provisions pour risques et charges	16	704.460,00	734.449,79
A. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	6.679,67	7.773,28
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	6.157,82	6.157,82
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	691.622,51	720.518,69
Dettes	17/49	27.462.211,46	31.267.226,05
VIII Dettes à plus d'un an	17	22.910.042,72	13.590.641,57
A. Dettes financières	170/4	22.910.042,72	13.590.641,57
1. Emprunts subordonnés	170	102.869,86	102.869,86
2. Emprunts obligatoires non subordonnés ..	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	22.807.172,86	13.487.771,71
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	0,00	0,00
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX Dettes à un an au plus	42/48	4.214.280,30	17.268.123,05
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	1.062.448,85	556.974,00
B. Dettes financières	43	0,00	3.240.000,00
1. Etablissements de crédit	430/4	0,00	3.240.000,00
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	261.515,67	1.030.876,67
1. Fournisseurs	440/444	261.515,67	1.030.876,67
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	0,00	0,00
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	0,00	0,00
5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
D. Acomptes reçus	46	59.406,43	60.156,43
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	908.706,88	762.366,09
1. Impôts	450/3	169.063,57	133.936,85
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	739.643,31	628.429,24
F. Autres dettes	47/48	1.922.202,47	11.617.749,86
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	-240,00	-240,00
4. Autres dettes diverses	489	1.313.811,32	10.186.906,46
5. Dettes réciproques	489.059	608.631,15	1.431.083,40
X Comptes de régularisation	492/3	337.888,44	408.461,43
TOTAL DU PASSIF	10/49	52.770.055,84	49.853.779,41

Section 2	Compte de résultats	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
I	Produits d'exploitation	70/74	<u>16.222.123,25</u>	<u>13.015.780,69</u>
A.	Chiffre d'affaires	70	13.360.172,01	10.645.834,61
1.	Prix de la journée d'hospitalisation	700	5.952.330,04	4.596.269,22
2.	Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	0,00	0,00
3.	Suppléments de chambre	702	0,00	0,00
4.	Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	7.307.693,89	5.954.364,49
5.	Produits accessoires	704	100.148,08	92.052,16
6.	Produits pharmaceutiques et assimilés	705	0,00	0,00
7.	Honoraires	708/709	0,00	3.148,74
B.	Production immobilisée	72	9.949,96	64.062,94
C.	Autres produits d'exploitation	74	2.852.001,28	2.305.883,14
1.	Subsides d'exploitation	740	15.694,14	17.060,09
2.	Autres	742/9	2.836.307,14	2.288.823,05
II	Coût des produits d'exploitation	60/64	<u>16.879.978,69</u>	<u>13.552.184,91</u>
A.	Approvisionnements et fournitures	60	767.963,69	698.121,49
1.	Achats	600/8	769.386,79	695.974,91
2.	Variations de stock (augmentation - réduction)	609	-1.423,10	2.146,58
B.	Services et fournitures accessoires	61	1.996.082,19	1.569.687,12
1.	Services et fournitures accessoires	610 / 616	1.792.129,02	1.422.112,22
2.	Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	168.635,03	114.375,06
3.	Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	0,00	0,00
4.	Rétributions médecins.....	619	35.318,14	33.199,84
C.	Rémunérations et charges sociales	62	12.335.899,25	10.569.959,93
1.	Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	0,00	0,00
2.	Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	9.248.879,12	7.897.779,21
3.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	0,00	0,00
4.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	2.707.636,50	2.359.645,80
5.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
6.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
7.	Autres frais du personnel médical	623 0	0,00	0,00
8.	Autres frais du personnel autre	623 1	291.114,77	252.502,26
9.	Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10.	Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
11.	Provisions salariales du personnel médical	625 0	0,00	0,00
12.	Provisions salariales du personnel autre	625 1	88.268,86	60.032,66
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.721.677,82	634.732,57
E.	Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	1.899,99	-15.875,05
F. 1.	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-1.093,61	0,00
2.	Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	-28.896,18	0,00
G.	Autres charges d'exploitation	64	86.445,54	95.558,85
1	Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	718,74	620,73
2	Autres charges d'exploitation	642/8	85.726,80	94.938,12
3	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III	Bénéfice d'exploitation	70/64	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
	Perle d'exploitation	64/70	<u>-657.855,44</u>	<u>-536.404,22</u>

Compte de résultats (suite)	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
IV Produits financiers	75	<u>725.512,63</u>	<u>437.410,93</u>
A. Produits des immobilisations financières	750	0,00	181,20
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Subsidés en capital et en intérêts	753	725.136,44	436.221,17
D. Autres produits financiers	754/759	376,19	1.008,56
V Charges financières(-)	65	<u>545.248,47</u>	<u>400.418,63</u>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	506.873,08	380.452,06
B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	0,01
E. Charges crédits à court terme	656	37.675,89	16.193,10
F. Autres charges financières	657/9	699,50	3.773,46
VI Bénéfice courant(+)	70/65	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Perte courante(-)	65/70	<u>-477.591,28</u>	<u>-499.411,92</u>
VII Produits exceptionnels	76	<u>532.254,81</u>	<u>160.966,54</u>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	30,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	267.320,38	0,00
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	264.904,43	160.966,54
VIII Charges exceptionnelles(-)	66	<u>249.942,06</u>	<u>73.562,47</u>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	150.367,63	0,00
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	77,55	337,75
	665/8	0,00	0,00
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	99.496,88	73.224,72
IX Bénéfice de l'exercice(+)	70/66	<u>-195.278,53</u>	<u> </u>
Perte de l'exercice(-)	66/70	<u> </u>	<u>-412.007,85</u>

1.4. SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER

Comptes agrégés du secteur Extra-Hospitalier

	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
Section 1 : Bilan après répartition			
ACTIF			
Actifs immobilisés	20/28	0,00	0,00
I Frais d'établissement	20	0,00	0,00
II Immobilisations incorporelles	21	0,00	0,00
III Immobilisations corporelles	22/27	0,00	0,00
A. Terrains et constructions	22	0,00	0,00
B. Matériel d'équipement médical	23	0,00	0,00
C. Matériel d'équip. non médical et mobilier.....	24	0,00	0,00
D. Location financement et droits similaires.....	25	0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	0,00	0,00
IV Immobilisations financières	28	0,00	0,00
Actifs circulants	29/58	0,00	0,00
V Créances à plus d'un an	29	0,00	0,00
A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	0,00	0,00
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	0,00	0,00
A. Approvisionnements et fournitures	31	0,00	0,00
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII Créances à un an au plus	40/41	0,00	0,00
A. Créances pour prestations	400/409	0,00	0,00
1. Patients	400/1	0,00	0,00
2. Organismes assureurs	402	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	403	0,00	0,00
4. Produits à recevoir	404/5	0,00	0,00
5. Autres créances pour prestations	406/9	0,00	0,00
B. Autres créances	41	0,00	0,00
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	0,00	0,00
2. Autres	411/16	0,00	0,00
2.1 Créances réciproques	416.059	0,00	0,00
VIII Placements de trésorerie	51/53	0,00	0,00
IX Valeurs disponibles	54/58	0,00	0,00
X Comptes de régularisation	490/1	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	0,00	0,00

PASSIF	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	0,00	0,00
I Dotations apports et dons en capital	10	0,00	0,00
A. Capital	10.000	0,00	0,00
B. Capital à libérer	10.020	0,00	0,00
II Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III Réserves	13	0,00	0,00
A. Réserve légale	130	0,00	0,00
B. Réserves indisponibles	131	0,00	0,00
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV Résultat reporté	14	0,00	0,00
V Subsidés d'investissement	15	0,00	0,00
VI Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII Provisions pour risques et charges	16	0,00	0,00
A. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	0,00	0,00
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	0,00	0,00
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	0,00	0,00
Dettes	17/49	0,00	0,00
VIII Dettes à plus d'un an	17	0,00	0,00
A. Dettes financières	170/4	0,00	0,00
1. Emprunts subordonnés	170	0,00	0,00
2. Emprunts obligatoires non subordonnés ..	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	0,00	0,00
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	0,00	0,00
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX Dettes à un an au plus	42/48	0,00	0,00
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	0,00	0,00
B. Dettes financières	43	0,00	0,00
1. Etablissements de crédit	430/4	0,00	0,00
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	0,00	0,00
1. Fournisseurs	440/444	0,00	0,00
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	0,00	0,00
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	0,00	0,00
5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
D. Acomptes reçus	46	0,00	0,00
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	0,00	0,00
1. Impôts	450/3	0,00	0,00
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	0,00	0,00
F. Autres dettes	47/48	0,00	0,00
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	0,00	0,00
4. Autres dettes diverses	489	0,00	0,00
5. Dettes réciproques	489.059	0,00	0,00
X Comptes de régularisation	492/3	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10/49	0,00	0,00

Section 2	Compte de résultats	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
I	Produits d'exploitation	70/74	1.256.045,25	1.238.555,88
	A. Chiffre d'affaires	70	0,00	0,00
	1. Prix de la journée d'hospitalisation	700	0,00	0,00
	2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	0,00	0,00
	3. Suppléments de chambre	702	0,00	0,00
	4. Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	0,00	0,00
	5. Produits accessoires	704	0,00	0,00
	6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	0,00	0,00
	7. Honoraires	708/709	0,00	0,00
	B. Production immobilisée	72	0,00	0,00
	C. Autres produits d'exploitation	74	1.256.045,25	1.238.555,88
	1. Subsidés d'exploitation	740	0,00	0,00
	2. Autres	742/9	1.256.045,25	1.238.555,88
II	Coût des produits d'exploitation	60/64	1.256.045,25	1.238.555,88
	A. Approvisionnements et fournitures	60	0,00	0,00
	1. Achats	600/8	0,00	0,00
	2. Variations de stock (augmentation - réduction)	609	0,00	0,00
	B. Services et fournitures accessoires	61	14.898,72	14.112,98
	1. Services et fournitures accessoires	610 / 616	14.898,72	14.112,98
	2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	0,00	0,00
	3. Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	0,00	0,00
	4. Rétributions médecins.....	619	0,00	0,00
	C. Rémunérations et charges sociales	62	1.241.146,53	1.224.442,90
	1. Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	0,00	0,00
	2. Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	949.161,69	942.587,92
	3. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	0,00	0,00
	4. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	256.485,54	255.927,21
	5. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
	6. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
	7. Autres frais du personnel médical	623 0	0,00	0,00
	8. Autres frais du personnel autre	623 1	35.306,05	29.818,21
	9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
	10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
	11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	0,00	0,00
	12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	193,25	-3.890,44
	D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	0,00	0,00
	E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	0,00	0,00
	F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	0,00	0,00
	2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	0,00	0,00
	G. Autres charges d'exploitation	64	0,00	0,00
	1 Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	0,00	0,00
	2 Autres charges d'exploitation	642/8	0,00	0,00
	3 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III	Bénéfice d'exploitation	70/64	0,00	0,00
	Perte d'exploitation	64/70	0,00	0,00

Compte de résultats (suite)	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
IV Produits financiers	75	0,00	0,00
A. Produits des immobilisations financières	750	0,00	0,00
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et en intérêts	753	0,00	0,00
D. Autres produits financiers	754/759	0,00	0,00
V Charges financières(-)	65	0,00	0,00
A. Charges des emprunts d'investissement	650	0,00	0,00
B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Différences de change , écarts de conversion	654/5	0,00	0,00
E. Charges crédits à court terme	656	0,00	0,00
F. Autres charges financières	657/9	0,00	0,00
VI Bénéfice courant(+)	70/65	0,00	0,00
Perte courante(-)	65/70	0,00	0,00
VII Produits exceptionnels	76	2.987,50	13.674,29
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	0,00	0,00
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	2.987,50	13.674,29
VIII Charges exceptionnelles(-)	66	2.987,50	13.674,29
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	0,00	0,00
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	665/8 669	2.987,50	13.674,29
IX Bénéfice de l'exercice(+)	70/66	0,00	0,00
Perte de l'exercice(-)	66/70	0,00	0,00

1.5. SECTEUR A.M.U. (AIDE MÉDICALE URGENTE)

VIVALIA

A.M.U.

1. PRODUITS	1.703.224,74
BMF (sous partie B4 : SMUR)	1.199.011,64
BMF (sous-partie B4 : enregistrement SMUR)	80.273,50
BMF Smur + ou PIT	240.000,00
Honoraires SMUR	182.753,56
Autres interventions	
Autres produits	1.186,04
2. CHARGES DIRECTES	6.873.595,78
Permanence personnel infirmier	2.832.515,93
Permanence personnel médical	3.112.155,20
Autres coûts directs	928.924,65
3. COÛTS INDIRECTS	360.000,00
4. RESULTAT	-5.530.371,04
5. COTISATION AMU PRELEVEE	3.679.782,09
6. RESULTAT DU SECTEUR AMU	-1.850.588,95

Le résultat du secteur A.M.U. est déficitaire et s'élève à **- 1.850.588,95 €**, en augmentation de + 47.668,14 € par rapport à 2016.

L'amélioration du résultat est due à la diminution du coût horaire moyen des urgentistes aux CSL et à l'IFAC, et ce vu que le service a engagé plus de prestataires ayant la qualification « BMA » et « SMA ». En revanche l'équipe du CHA est restée stable par rapport à l'année 2016.

Les produits associés à l'activité de l'Aide Médicale Urgente, à savoir le financement via le BMF et la facturation des prestations, n'augmentent pas proportionnellement aux charges associées.

CHAPITRE 2

RÈGLES D'ÉVALUATION

2. RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation appliquées sont celles qui ont été validées par le Conseil d'administration de Vivalia du 28 avril 2010, du 17 novembre 2010 et du 5 avril 2011.

2.1. SEUIL D'IMMOBILISATION

Les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles observées et adoptées pour la clôture des comptes 2008 prévoient un seuil d'activation de 1.250 € TVAC l'unité (hors matériel informatique).

Les Réviseurs d'entreprises ont constaté des disparités d'interprétation entre les institutions hospitalières lors de leur audit des comptes 2008.

Afin d'éviter les interprétations, le Conseil d'administration a décidé d'adopter les modifications et précisions suivantes :

a. Matériel informatique

- Pas de seuil pour l'immobilisation comptable du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes,...);
- Durée d'amortissement : 5 ans;
- L'acquisition de petits matériels informatiques, de pièces de rechange ou d'accessoires, dont le montant n'est pas significatif, ne doit pas faire l'objet d'inscription en bien.

b. Licences/logiciels informatiques en ce compris les développements internes et externes

- Pour tout achat d'un logiciel et/ou d'une (ou plusieurs) licence(s), le coût global sera immobilisé;
- Durée d'amortissement : 3 ans.

c. Travaux d'entretien relatifs aux bâtiments

- Les travaux d'entretien de bâtiments (GTE) sont immobilisables;

- Le coût des heures du personnel consacré à ces travaux est immobilisé également (production immobilisée);
- Durée d'amortissement : 10 ans.

d. Achats groupés de matériels dont le prix d'achat unitaire est inférieur au seuil de 1.250 € TVAC/unité

- Les achats groupés de « petits » matériels dont la destination est assimilable à un investissement, doivent être considérés globalement (lots) et inscrits en immobilisations, dans la mesure où il s'agit d'une destination identique (consultations, service, ...);
- Durée d'amortissement : 10 ans pour le mobilier et le matériel non médical.

e. Petit matériel du bloc opératoire et infirmier

- Les achats de petits matériels pourront être effectués par regroupement en lots pour un montant global supérieur au seuil de 1.250 € TVAC.

f. Matériel d'occasion

- Amortissement à partir du premier du mois qui suit l'achat (date facture) sur base de la durée résiduelle estimée. Chaque dossier sera transmis aux Réviseurs d'entreprises certifiant les comptes annuels.

2.2. RÉDUCTIONS DE VALEURS ACTÉES SUR CRÉANCES DOUTEUSES

Suite à la décision du Conseil d'administration du 20 mars 2018, un montant de créances irrécouvrables pour VIVALIA a été acté en réduction de valeur pour l'exercice 2017. Il s'agit de créances liées aux patients (604.512,29 €), aux organismes assureurs (491,65 €), aux assurances (8.072,80 €) et autres (74.248,29) pour un montant total de 687.325,03 €.

Créances irrécouvrables au 31.12.2017 : utilisation de la provision pour créances douteuses

	VIVALIA								TOTAL
	CHA	CSL	CUP	IFAC	Saint-Antoine	Saint-Gengoux	Val des Seniors	Séniorie Ste-Ode	
Patients	€ 117 291,45	€ 307 373,90	€ 25 557,99	€ 146 240,23	€ -	€ 3 244,82	€ 4 588,62	€ 215,28	€ 604 512,29
Mutuelles	€ 153,04	€ -	€ -	€ 302,77	€ -	€ -	€ -	€ 35,84	€ 491,65
Assurances	€ 1 796,83	€ -	€ 916,77	€ 5 359,20	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 8 072,80
Autres	€ 56 266,29	€ 9 270,00	€ -	€ 8 712,00	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 74 248,29
TOTAL	€ 175 507,61	€ 316 643,90	€ 26 474,76	€ 160 614,20	€ -	€ 3 244,82	€ 4 588,62	€ 251,12	€ 687 325,03

CHAPITRE 3

EVALUATION DES RISQUES

3. EVALUATION DES RISQUES

La loi de financement des pensions du secteur public de 2011 a un impact financier non négligeable sur les coûts futurs dont Vivalia pourrait être impacté.

Chaque année, il est calculé une cotisation dite de « responsabilisation » qui correspond à un pourcentage (actuellement 50%) de la différence entre :

- d'une part, les cotisations (personnelles et patronales) pensions versées à l'ONSS et calculées sur les rémunérations des seuls agents statutaires encore en service ; et
- d'autre part, le montant décaissé par l'Office des Pensions en pensions versées aux agents retraités de cet organisme public, soit Vivalia.

Actuellement, Vivalia n'est pas impacté par cette cotisation responsabilisation. Il n'y a donc aucun impact sur les comptes annuels 2017.

Afin de se prémunir d'un risque futur, Vivalia procèdera en 2018 à une analyse d'actuarisation afin de connaître le risque estimé encouru par l'intercommunale.

Cela permettra de faire un point complet pour l'exercice social 2018 sur cette problématique afin de provisionner, le cas échéant, le risque estimé.

CHAPITRE 4

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

4. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

La consolidation comptable consiste à établir les états financiers de l'Intercommunale VIVALIA sur base des états financiers de chacune des institutions qui la composent¹. Les états financiers consolidés (bilan, compte de résultats et annexes légales) sont ceux publiés annuellement après approbation par l'Assemblée générale de VIVALIA.

Le principe de consolidation appliqué consiste à agréger les comptes des différentes entités constituant VIVALIA tout en éliminant les créances, dettes, charges et produits réciproques comptabilisés entre les différentes institutions de l'Intercommunale.

Notons que les résultats d'exploitation, financier, courant et exceptionnel présentés ci-après diffèrent quelque peu de la présentation sectorielle (point 1 du présent rapport) en raison de l'élimination des produits et charges réciproques selon le principe de consolidation expliqué ci-dessus.

Le résultat net de VIVALIA est bien entendu identique dans les deux présentations.

¹ Cf. point 1 du présent rapport.

4.1. BILAN CONSOLIDÉ AU 31.12.2017

	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
Section 1 : Bilan après répartition			
ACTIF			
Actifs immobilisés	20/28	225.685.539,39	223.462.752,42
I Frais d'établissement	20	1.128.543,65	1.591.831,40
II Immobilisations incorporelles	21	1.782.334,98	2.300.235,26
III Immobilisations corporelles	22/27	222.764.001,60	219.560.026,60
A. Terrains et constructions	22	174.946.862,14	181.673.467,39
B. Matériel d'équipement médical	23	24.465.299,93	18.760.127,45
C. Matériel d'équip. non médical et mobilier.....	24	11.763.903,73	11.706.313,37
D. Location financement et droits similaires.....	25	0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	6.353,80	53.658,45
F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	11.581.582,00	7.366.459,94
IV Immobilisations financières	28	10.659,16	10.659,16
Actifs circulants	29/58	151.399.438,22	145.730.088,62
V Créances à plus d'un an	29	19.198.553,50	13.139.327,18
A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	19.198.553,50	13.139.327,18
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	9.914.862,28	9.278.994,84
A. Approvisionnements et fournitures	31	9.914.862,28	9.278.994,84
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII Créances à un an au plus	40/41	115.582.534,58	115.664.838,99
A. Créances pour prestations	400/409	96.424.350,09	96.879.429,08
1. Patients	400/1	20.929.369,54	18.584.379,46
2. Organismes assureurs	402	69.833.116,86	72.052.115,20
3. Montant de rattrapage	403	8.952.116,89	10.272.015,09
4. Produits à recevoir	404/5	3.268.665,27	2.064.515,61
5. Autres créances pour prestations	406/9	-6.558.918,47	-6.093.596,28
B. Autres créances	41	19.158.184,49	18.785.409,91
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	52.529,36	35.514,43
2. Autres	411/16	19.105.655,13	18.749.895,48
2.2 Créances réciproques	416.059	0,00	0,00
VIII Placements de trésorerie	51/53	448.596,75	448.669,86
IX Valeurs disponibles	54/58	4.045.268,22	3.660.890,09
X Comptes de régularisation	490/1	2.209.622,89	3.537.367,66
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	377.084.977,61	369.192.841,04

PASSIF	Codes	2017 (en €)	2016 (en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	129.370.282,49	122.942.318,40
I Dotations apports et dons en capital	10	53.858.944,18	53.806.572,59
A. Capital	10.000	53.859.350,00	53.859.350,00
B. Capital à libérer	10.020	-405,82	-52.777,41
II Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III Réserves	13	12.531.071,79	12.141.146,70
A. Réserve légale	130	1.193.435,42	1.156.299,70
B. Réserves indisponibles	131	11.337.636,37	10.984.847,00
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV Résultat reporté	14	16.889.436,36	15.851.229,87
V Subsidés d'investissement	15	46.090.830,16	41.143.369,24
VI Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII Provisions pour risques et charges	16	23.408.849,88	22.917.233,18
A. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	3.322.030,68	3.868.598,25
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	1.231.448,08	1.231.448,08
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	18.855.371,12	17.817.186,85
Dettes	17/49	224.305.845,24	223.333.289,46
VIII Dettes à plus d'un an	17	128.569.089,13	119.416.760,76
A. Dettes financières	170/4	128.022.786,39	118.870.458,02
1. Emprunts subordonnés	170	2.088.302,91	2.088.302,95
2. Emprunts obligatoires non subordonnés ..	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	125.934.483,48	116.782.155,07
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	546.302,74	546.302,74
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX Dettes à un an au plus	42/48	92.360.829,92	100.410.627,76
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	10.629.521,59	10.036.714,72
B. Dettes financières	43	4.289.502,54	13.590.306,27
1. Etablissements de crédit	430/4	4.289.502,54	13.590.306,27
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	55.076.728,08	50.875.371,20
1. Fournisseurs	440/444	29.359.782,17	26.592.809,06
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	7.577.140,15	6.002.976,66
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	18.139.805,76	18.279.585,48
5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
D. Acomptes reçus	46	55.048,40	76.634,16
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	13.349.488,67	11.902.407,01
1. Impôts	450/3	2.455.325,52	2.127.050,98
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	10.894.163,15	9.775.356,03
F. Autres dettes	47/48	8.960.540,64	13.929.194,40
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	1.003,47	4.748,57
4. Autres dettes diverses	489	8.959.537,17	13.924.445,83
5. Dettes réciproques	489.059	0,00	0,00
X Comptes de régularisation	492/3	3.375.926,19	3.505.900,94
TOTAL DU PASSIF	10/49	377.084.977,61	369.192.841,04

4.2. COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

La somme du bilan au 31.12.2017 s'élève à 377.084.977,61 € et est en augmentation de + 7.893.136,57 € (+ 2,14 %) par rapport à l'exercice précédent. Les principaux facteurs explicatifs de cette évolution sont commentés dans les paragraphes suivants.

4.2.1. Comptes d'Actif

Immobilisations corporelles

(augmentation de + 3.203.975,00 € soit + 1,46 %)

- Le poste 22 « **Terrains et constructions** » diminue de - 6.726.605,25 € (- 3,70 %), en raison notamment de la diminution des mises en exploitation en 2016 et de la vente du bâtiment de l'ancienne MR-MRS Saint-Gengoux.

- Le poste 23 « **Matériel d'équipement médical** » augmente de + 5.705.172,48 € (+ 30,41 %) notamment, suite à l'acquisition :

- de 2 scanners et d'une salle d'angiographie pour le service radiologie du Centre Hospitalier de l'Ardenne;
- d'un robot chirurgical aux Cliniques Sud Luxembourg.

- Le poste 27 « **Immobilisations en cours** » augmente de + 4.215.122,06 € (+ 57,22 %) suite aux divers chantiers en cours, notamment la construction des crèches sur les 3 sites hospitaliers et les travaux de la cabine haute tension au Centre Hospitalier de l'Ardenne.

Créances à un an au plus

(diminution de - 82.304,41 € soit - 0,07 %)

- Le poste 400/1 « **Créances patients** » augmente de + 2.344.990,08 € (+ 12,62 %) en raison de la croissance du chiffre d'affaires et de l'augmentation des demandes de paiements fractionnés.

- Le poste 402 « **Créances organismes assureurs** » diminue de - 2.218.998,34 € (- 3,08 %).

- Le poste 403 « **Montant de rattrapages** » diminue de - 1.319.898,20 € (- 12,85 %).

- Le poste 404 « **Produits à recevoir** » augmente de + 1.204.149,66 € (+ 58,33 %) en raison de l'uniformisation de la procédure comptable des factures à établir (404 au lieu de 490).

- Le poste 406/9 « **Autres créances pour prestations** » diminue de - 465.322,19 € (- 7,64 %) en raison de la croissance des dotations pour créances douteuses au 31.12.2017.

- Le poste 411/16 « **Autres créances – Autres** » augmente de + 355.759,05 € (+ 1,90 %).

Valeurs disponibles

- Le poste 54/58 « **Valeurs disponibles** » augmente de + 384.378,13 € (+ 10,50 %) en raison de l'amélioration du résultat d'exploitation.

Comptes de régularisation

- Le poste 490/1 « **Comptes de régularisation** » diminue de - 1.327.744,77 € (- 37,53 %) en raison de l'uniformisation de la procédure comptable des factures à établir (404 au lieu de 490).

4.2.2. Comptes de Passif

Capitaux propres

(augmentation de + 6.427.964,09 € soit + 5,23 %)

- Le poste 10 « **Capital** » augmente de +52.371,59 € (+ 0,10 %) suite à la libération du solde restant dû par certains associés, pour la dernière tranche de l'augmentation de capital. Pour rappel, Vivalia a procédé en date du 01.01.2011 à une augmentation de capital visant à atteindre 20 % du total bilantaire arrêté au 31 décembre 2007, soit 53.859.350,00 €.
- Le poste 130 « **Réserve légale** » augmente de + 37.135,72 € (+ 3,21 %) suite à l'affectation des résultats 2017.
- Le poste 131 « **Réserves indisponibles** » augmente de + 352.789,37 € (+ 3,21 %) suite à l'affectation des résultats 2017.
- Le poste 14 « **Résultat reporté** » augmente de + 1.038.206,49 € (+ 6,55 %) suite à l'affectation des résultats 2017.
- Le poste 15 « **Subsides d'investissement** » augmente de + 4.947.460,92 € (+ 12,02 %).

Provisions

(augmentation de + 491.616,70 € soit + 2,15 %)

- Provisions pour risques et charges divers : +1.038.184,27 €
 - Provisions pour litiges médecins : +176.612,56 €
 - Provisions pour arriérés de rémunération : - 489.834,79 €
 - Provisions autres risques et charges : +1.500.000,00 €
- Provisions en matière de ressources humaines (pensions, prépensions,...) : - 546.567,57 €

Dettes à plus d'un an

(augmentation de + 9.152.328,37 € soit + 7,66 %)

- Le poste 173 « **Etablissements de crédit** » augmente de + 9.152.328,41 € (+ 7,84 %) suite à la mise à disposition des fonds afin de financer les nouveaux investissements.

Dettes à un an au plus

(diminution de - 8.049.797,84 € soit - 8,02 %)

- Le poste 42 « **Dettes à plus d'un an échéant dans l'année** » augmente de + 592.806,87 € (+5,91 %).
- Le poste 430/4 « **Etablissements de crédit** » diminue de - 9.300.803,73 € (- 68,44 %).

Le dernier crédit à court terme de l'année 2017 s'élève à 1.700.000 €. Or, la dernière tranche de crédit à court terme de l'année 2016 s'élevait à 7.800.000 €. L'ouverture de crédit en cours au 31/12/2016 (+ 3.240.000,00 €) a été transféré en emprunt courant 2017.

- Le poste 44 « **Dettes courantes** » augmente de + 4.201.356,88 € (+ 8,26 %) en raison de l'évolution positive des dettes fournisseurs de + 2.766.973,11 € (+ 10,40 %) et du montant de rattrapage (poste 443) de + 1.574.163,49 € (+26,22 %), atténuée par la diminution du poste 445 « dettes médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux » de - 139.779,72 € (-0,76 %).
- Le poste 45 « **Dettes fiscales, salariales et sociales** » augmente de + 1.447.081,66 € (+12,16 %).
- Le poste 489 « **Autres dettes diverses** » diminue de - 4.964.908,66 € (- 35,66 %) en raison du paiement de la dernière échéance due pour l'acquisition en 2017 de la nouvelle construction La Bouvière à Vielsalm.

4.3. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ AU 31.12.2017

Section 2	Compte de résultats	2017 (en €)	2016 (en €)	
I	Produits d'exploitation	70/74	356.463.560,53	341.354.988,83
	A. Chiffre d'affaires	70	336.002.195,42	321.180.661,70
	1. Prix de la journée d'hospitalisation	700	137.726.523,74	133.089.134,96
	2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-1.550.054,86	-1.107.877,65
	3. Suppléments de chambre	702	2.073.762,80	2.069.038,80
	4. Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	25.022.211,35	21.717.167,88
	5. Produits accessoires	704	1.161.133,35	1.111.577,55
	6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	50.730.098,92	45.798.370,42
	7. Honoraires	708/709	120.838.520,12	118.503.249,74
	B. Production immobilisée	72	413.825,31	613.721,30
	C. Autres produits d'exploitation	74	20.047.539,80	19.560.605,83
	1. Subsidés d'exploitation	740	516.254,62	529.816,57
	2. Autres	742/9	19.531.285,18	19.030.789,26
II	Coût des produits d'exploitation	60/64	353.349.766,50	344.175.002,04
	A. Approvisionnements et fournitures	60	76.334.626,22	72.011.342,63
	1. Achats	600/8	76.970.310,97	71.870.144,98
	2. Variations de stock (augmentation - réduction)	609	-635.684,75	141.197,65
	B. Services et fournitures accessoires	61	83.648.042,21	83.269.252,14
	1. Services et fournitures accessoires	610 / 616	18.885.235,84	18.628.210,22
	2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	691.273,53	817.155,84
	3. Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	208.687,71	239.125,01
	4. Rétributions médecins.....	619	63.862.845,13	63.584.761,07
	C. Rémunérations et charges sociales	62	170.810.882,52	165.534.665,79
	1. Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	468.791,85	472.468,75
	2. Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	127.538.084,45	123.554.437,96
	3. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	111.013,39	108.280,36
	4. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	38.609.115,85	37.600.386,61
	5. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
	6. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
	7. Autres frais du personnel médical	623 0	6.587,29	12.890,51
	8. Autres frais du personnel autre	623 1	3.827.337,13	3.607.197,59
	9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
	10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	64.993,29	195.185,75
	11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	57,93	-3.938,37
	12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	184.901,34	-12.243,37
	D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	20.618.747,66	19.244.261,86
	E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	457.874,08	291.087,85
	F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-715.308,96	-27.887,67
	2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	1.205.832,05	2.770.344,57
	G. Autres charges d'exploitation	64	989.070,72	1.081.934,87
	1. Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	41.382,53	57.904,44
	2. Autres charges d'exploitation	642/8	947.688,19	1.024.030,43
	3. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III	Bénéfice d'exploitation	70/64	3.113.794,03	0,00
	Perte d'exploitation	64/70	0,00	-2.820.013,21

Compte de résultats (suite)		2017	2016
		(en €)	(en €)
IV Produits financiers	75	<u>2.361.472,93</u>	<u>2.154.534,40</u>
A. Produits des immobilisations financières	750	0,00	181,20
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Subsidés en capital et en intérêts	753	2.083.463,26	1.845.876,80
D. Autres produits financiers	754/759	278.009,67	308.476,40
V Charges financières	65	<u>4.520.879,41</u>	<u>4.641.119,82</u>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	4.421.961,65	4.564.913,05
B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	0,01
E. Charges crédits à court terme	656	83.511,34	57.131,24
F. Autres charges financières	657/9	15.406,42	19.075,52
VI Bénéfice courant	70/65	<u>954.387,55</u>	<u>0,00</u>
Perte courante	65/70	<u>0,00</u>	<u>-5.306.598,63</u>
VII Produits exceptionnels	76	<u>2.472.942,87</u>	<u>7.106.278,79</u>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	104.582,45	659.630,48
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	282.296,74	42.862,19
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	2.086.063,68	6.403.786,12
VIII Charges exceptionnelles	66	<u>2.684.615,98</u>	<u>1.081.542,82</u>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	20.228,99
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	160.503,30	0,00
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8	1.278,75	1.792,38
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	2.522.833,93	1.059.521,45
IX Bénéfice de l'exercice	70/66	<u>742.714,44</u>	<u>718.137,34</u>
Perte de l'exercice	66/70	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>

4.4. COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

4.4.1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à + 3.113.794,03 €, celui-ci est en augmentation de + 5.933.807,24 € par rapport à 2016.

Charges d'exploitation (croissance de +9.174.764,46 € soit + 2,67 %)

Notons les principales évolutions concernant les postes de charges d'exploitation :

- Le poste 60 « **Approvisionnements et fournitures** » en augmentation de + 4.323.283,59 € (+6,00 %)

Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution positive :

- Du poste 600 « Achats produits pharmaceutiques » de + 4.653.500,45 € (+ 9,20 %)
- Du poste 601 « Achats autres produits médicaux » de + 226.613,77 € (+ 1,55 %)
- Du poste 607 « Achats de denrées et fournitures de cuisine » de + 192.835,43 € (+5,88 %)
- Du poste 608 « Remises, ristournes et rabais (-) » de + 143.579,38 € (+ 3,03 %)

Compensée par l'évolution négative :

- Du poste 603 « Achats de produits et petit matériel d'entretien » de - 62.481,89 € (-3,97 %)
- Du poste 605 « Achats de fourniture de bureau et informatiques » de - 55.975,03€ (- 6,60 %)
- Du poste 609 « Variations des stocks » de -776.882,40 € (- 550,21 %)

- Le poste 61 « **Services et fournitures accessoires** » en augmentation de + 378.790,07 € (+0,45 %)

Cette augmentation s'explique essentiellement par la croissance :

- Du poste 610 « Loyers, charges locatives et redevances emphytéotiques » de +148.100,34€ (+ 5,75 %)
- Du poste 611 « Services extérieurs » de +102.832,10 € (+ 2,74 %)
- Du poste 613 « Entretien et réparations » de + 101.222,14 € (+ 1,25 %)

- Le poste 62 « **Rémunérations et charges sociales** » : ce poste augmente de + 5.276.216,73 € (+ 3,19 %) en raison des facteurs suivants :

- Evolution barémique (+/- 0,50 %)
- Indexation des salaires de 2 % en juillet 2017

- Le poste 63 « **Amortissements, réductions de valeurs et provisions pour risques et charges** » en diminution de - 710.661,78 € (- 3,19 %)

Cette évolution positive s'explique principalement par la diminution du poste 635/637 « Provisions pour risques et charges » de - 2 251 933,81€ (-82,11 %), atténuée par l'augmentation du poste 630 « Dotations aux amortissements et réd. de val. sur immo. » de + 1.374.485,80€ (+ 7,14 %).

Produits d'exploitation

(croissance de + 15.108.571,70 € soit + 4,43 %)

Notons les principales évolutions concernant les postes des produits d'exploitation :

- Le poste 70 « **Chiffre d'affaires** » en augmentation de + 14.821.533,72 € (+ 4,61 %)

Cette augmentation s'explique principalement par la croissance :

- Du poste 700 « Prix de la journée d'hospitalisation » qui marque une croissance de + 4.637.388,78 € (+ 3,48 %) en raison d'une évolution favorable du BMF. Ce qui se traduit par l'augmentation du prix de la journée d'hospitalisation pour l'ensemble des institutions hospitalières.
- Du poste 703 « Forfaits et conventions INAMI » de + 3.305.043,47 € (+ 15,22 %)

Cette augmentation des honoraires s'explique par :

- * Révision par l'INAMI des modalités du financement de la convention Dialyse, intervenue au 1er août 2016 avec un impact en 2017 de + 1.079.000,00 € au niveau des forfaits
- * Augmentation de la facturation de maxi forfaits + 265.000 €
- * Evolution favorable des conventions O2, CPAP et 9.50 au CHA + 150.000,00 €
- * Ouverture des lits complémentaires dans le secteur PCPA + 1.353.000 €

- Du poste 705 « Produits pharmaceutiques et assimilés » de + 4.931.728,50 € (+ 10,77 %)

- Des postes 708 et 709 « Honoraires » de + 2.335.270,38 € (+ 1,97 %)

Nous constatons une stabilisation de l'activité hospitalière et une forte sollicitation des services des urgences sur l'ensemble des sites.

- Du poste 701 « Rattrapage estimé de l'exercice en cours » de - 442.177,21 € (- 39,91 %)

- Le poste 72 « **Production immobilisée** » de - 199.895,99 € (- 32,57 %)

- Le poste 74 « **Autres produits d'exploitation** » de + 486.933,97 € (+ 2,49 %)

Cette augmentation s'explique principalement par la croissance :

- Du poste 743 « Récupérations de frais » de + 561.745,46 € (+ 3,13 %)
- Du poste 744/9 « Produits d'exploitation divers » de - 61.249,54 € (- 5,60 %).

4.4.2. Résultat financier

Le résultat financier s'élève à - 2.159.406,48 €. Il est en augmentation de + 327.178,86 € soit + 13,16 % par rapport à 2016.

Cette variation positive s'explique par la hausse du poste 753 «Subsides en capital et en intérêts» de + 237.586,46 € (+ 12,87 %). Mais également par la baisse du poste 650 «Charges des emprunts d'investissements» de - 142.951,40 € (- 3,13 %).

4.4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à - 211 673,11 €. Il est en diminution de - 6.236.409,08 € soit - 103,51 % par rapport à 2016. Cette diminution s'explique principalement par :

L'augmentation des « **charges afférentes aux exercices antérieurs** » (rubrique 669) : + 1.463.312,48 € (+ 138,11 %). Cette hausse s'explique notamment par la régularisation :

- des quotes-parts pensions 2015 et 2016 : +715.000,00 €
- des heures supplémentaires : + 463.000,00 €

La diminution des « **Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés** » (rubrique 763) : - 555.048,03€ (- 84,15 %)

La diminution des « **produits afférents aux exercices antérieurs** » (rubrique 769) : - 4.317.722,44 € (- 67,42 %).

- Cette diminution s'explique par l'évolution négative des rattrapages relatifs aux exercices antérieurs (BMF) : - 5.096.19,41 €.
- Cette évolution négative est atténuée par l'augmentation des autres produits d'exploitation relatifs aux exercices antérieurs : + 823.611,08 €.

Les comptes de charges et produits exceptionnels sont expliqués à la page 50 de ce rapport.

4.5. ANALYSE ÉVOLUTIVE DES RATIOS FINANCIERS

	2017	2016
Cash-flow (hors subsides)	€ 20 282 316,86	€ 20 510 665,66
Dettes échéant dans l'année	€ 10 629 521,59	€ 10 036 714,72
Couverture des dettes échéant dans l'année	1,91	2,04

	2017	2016
Stocks d'approvisionnement	€ 9 914 862,28	€ 9 278 994,84
Coût des approvisionnements et fournitures	€ 76 334 626,22	€ 72 011 342,63
Rotation des stocks	47,41	47,03
Créances pour prestations à 1 an au plus	€ 87 417 184,80	€ 86 530 779,83
Chiffre d'affaires	€ 337 552 250,28	€ 322 288 539,35
Délai des encaissements créances pour prestations	94,53	98,00
Fournisseurs	€ 29 359 782,17	€ 26 592 809,06
Approvisionnements, fournitures et services	€ 96 119 823,30	€ 91 695 833,70
Délai de paiement fournisseurs	111,49	105,85

	2017	2016
Fonds propres	€ 129 370 282,49	€ 122 942 318,40
Total passif	€ 377 084 977,61	€ 369 192 841,04
Degré d'indépendance financière (solvabilité)	0,34	0,33
	2017	2016
Dettes financières LT	€ 128 569 089,13	€ 119 416 760,76
Dettes financières échéant dans l'année	€ 10 629 521,59	€ 10 036 714,72
Dettes financières CT	€ 4 289 502,54	€ 13 590 306,27
Total bilan	€ 377 084 977,61	€ 369 192 841,04
Taux d'endettement financier	0,38	0,39
	2017	2016
Actifs circulants restreints	€ 132 200 884,72	€ 132 590 761,44
Dettes à court terme	€ 95 736 756,11	€ 103 916 528,70
Ratio de liquidité	1,38	1,28
	2017	2016
Capitaux permanents	€ 257 939 371,62	€ 242 359 079,16
Immobilisations nettes	€ 244 884 092,89	€ 236 602 079,60
FRN	€ 13 055 278,73	€ 5 756 999,56
Actifs circulants réalisables	€ 128 155 616,50	€ 128 929 871,35
Dettes à un an au plus (hormis dettes financières)	€ 91 447 253,57	€ 90 326 222,43
BFR	€ 36 708 362,93	€ 38 603 648,92
Position de trésorerie nette	€ -23 653 084,20	€ -32 846 649,36

2017		
ACTIF		PASSIF
€ 377 084 977,61		€ 377 084 977,61
Immobilisations nettes € 244 884 092,89		Capitaux permanents € 257 939 371,62
		Fonds de roulement > 0
Actifs circulants réalisables € 128 155 616,50		Dettes fournisseurs, courantes, sociales, salariales et fiscales € 91 447 253,57
Besoin en FR		Crédits financiers à C.T.
Disponibles € 4 045 268,22		€ 4 289 502,54

De manière générale, nous pouvons remarquer que l'ensemble des ratios se sont sensiblement améliorés.

Le **ratio de couverture des dettes échéant dans l'année** exprime la capacité de l'intercommunale à honorer ses remboursements de crédits échéant dans l'année à l'aide de son cash-flow. Celui-ci doit être au moins égal à l'unité. Etant valorisé à 1,91, ceci confirme la bonne capacité de remboursement de VIVALIA malgré sa sensible diminution de 0,13 comparativement à 2016.

Le **décalage des encaissements créances pour prestations** représente le délai moyen de paiement des créances relatives aux prestations c'est-à-dire le nombre de jours s'écoulant entre la comptabilisation des factures et le parfait paiement. Ce délai de paiement s'est fortement amélioré, à savoir 94,53 jours en 2017 contre 98,00 jours en 2016.

Le **ratio du taux d'endettement financier** mesure la proportion de l'endettement. Plus le ratio d'endettement est élevé, plus l'intercommunale est endettée ce qui amène des conséquences négatives sur la trésorerie. Notre ratio s'élevant à 0,38 en 2017 contre 0,39 en 2016 s'est légèrement amélioré. Un taux d'endettement trop faible peut donner une image de gestion trop prudente voir trop défensive. Cela peut également signifier un certain manque de compétitivité. Nous pouvons donc considérer que notre ratio est bon.

Le **fonds de roulement** se rapporte à l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés et correspond, à une réserve de fonds long terme qui peut être utilisée pour financer le cycle d'exploitation du secteur. Il est utile de compléter l'analyse de FRN en étudiant son besoin en fonds de roulement, c'est-à-dire son besoin de financement court terme lié au cycle d'exploitation en comparant les ressources d'exploitation aux besoins d'exploitation. Un montant positif signifie que les ressources d'exploitation ne sont pas suffisantes pour compenser les besoins d'exploitation et donc, que le cycle d'exploitation doit être financé en partie par le fonds de roulement et/ou le crédit court terme. Pour l'année 2017, notre FRN est positif et augmente de + 7.298.279,17 € (+126,77 %) par rapport à 2016. Cette augmentation du FRN s'explique par l'augmentation des capitaux permanents, principalement les postes «subsidés d'investissement» et «dettes à plus d'un an».

Dans notre situation, le BFR est positif et est en diminution de - 1.895.285,99 € (- 4,91 %) par rapport à l'exercice 2016, ce qui signifie que cet indicateur s'est légèrement amélioré. Nous pouvons l'expliquer par le fait que les actifs circulants réalisables diminuent de - 0,60 % et les dettes à un an au plus augmentent de + 1,24 %.

Le **ratio de liquidité au sens strict** (actifs circulants restreints / dettes à court terme) représente quant à lui la capacité à honorer les engagements à court terme au moyen des actifs disponibles et facilement réalisables. Au vu de cette analyse, nous pouvons conclure que ce ratio a sensiblement augmenté et donc que notre liquidité s'est légèrement améliorée (1,38 en 2017 contre 1,28 en 2016).

La **position de trésorerie** correspond à l'excédent du fonds de roulement sur les besoins en fonds de roulement. La position de trésorerie nette étant négative, une partie du cycle d'exploitation doit être financée par du crédit court terme. La situation idéale étant évidemment une position de trésorerie nette nulle. Ce ratio s'est amélioré suite à l'augmentation significative du FRN.

Le **ratio d'indépendance financière (solvabilité)**, mesure la proportion des fonds propres par rapport au total bilantaire. Plus ce ratio est proche de 1, plus l'intercommunale est indépendante financièrement et, inversement, plus ce ratio se rapproche de 0, plus sa dépendance est importante. Pour rappel, la valeur cible pour les hôpitaux devrait être supérieure à 0,30 ce qui est le cas pour VIVALIA. Cet indicateur valorisé à 0,34 a augmenté de manière non significative par rapport à 2016 (0,01) et se situe toujours dans la valeur cible.

4.6. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

4.6.1. Etat des frais d'établissement et des immobilisations incorporelles et financières

Rubriques 20, 21 et 28 de l'Actif

I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FINANCIERES			
En euros			
	Frais d'établissement (rubr. 20 de l'actif)	Immobilisations incorporelles (rubr. 21 de l'actif)	Immobilisations financières (rubr. 28 de l'actif)
a) Valeur d'acquisition :			
Au terme de l'exercice précédent	€ 15.441.304,01	€ 13.382.714,13	€ 10.659,16
Mutations de l'exercice +	€ 14.637,87	€ 468.479,19	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ 15.455.941,88	€ 13.851.193,32	€ 10.659,16
b) Plus-values :			
Au terme de l'exercice précédent	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice +	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ -	€ -	€ -
c) Amortissements et réduct. Valeur :			
Au terme de l'exercice précédent	€ 13.849.472,61	€ 11.082.478,87	€ -
Mutations de l'exercice +	€ 477.925,62	€ 986.379,47	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ 14.327.398,23	€ 12.068.858,34	€ -
d) Montants non appelés :			
Au terme de l'exercice précédent	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice +	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ -	€ -	€ -
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice [(a) + (b) - (c)] :	€ 1.128.543,65	€ 1.782.334,98	€ 10.659,16

4.6.2. Etat des immobilisations corporelles

Rubriques 22 à 27 de l'Actif

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (RUBR. 22 à 27 DE L'ACTIF)						
	1. Terrains et constr. (22)	2. Mat.équip. méd.(23)	3. Mat. équip.non méd. et mobilier (24)	4. Locat. finan. et droits sim.(25)	5. Autres immob. corpr.(26)	6.Immobil. en cours et acomptes(27)
a) Valeur d'acquisition :						
Au terme de l'exercice précédent	€ 327.256.063,45	€ 135.697.747,27	€ 50.784.204,63	€ 419.338,49	€ 53.658,45	€ 7.366.459,94
Mutations de l'exercice +	€ 4.210.960,81	€ 11.945.089,52	€ 2.581.720,71	€ -	€ 138.473,25	€ 7.487.078,96
Mutations de l'exercice -	€ 1.823.532,05	€ 2.155.453,17	€ 52.125,29	€ -	€ 185.777,90	€ 3.134.350,46
Au terme de l'exercice	€ 329.555.332,61	€ 144.145.759,12	€ 53.187.829,61	€ 419.338,49	€ 6.353,80	€ 11.581.582,00
b) Plus-values :						
Au terme de l'exercice précédent	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice +	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -
c) Amortissements et réduct. valeur:						
Au terme de l'exercice précédent	€ 145.582.596,06	€ 116.937.619,82	€ 39.077.891,26	€ 419.338,49	€ -	€ -
Mutations de l'exercice +	€ 10.820.836,49	€ 6.239.917,04	€ 2.461.145,13	€ -	€ -	€ -
Mutations de l'exercice -	€ 1.794.962,08	€ 2.155.453,17	€ 115.110,51	€ -	€ -	€ -
Au terme de l'exercice	€ 154.608.470,47	€ 119.680.459,19	€ 41.423.925,88	€ 419.338,49	€ -	€ -
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice [(a) + (b) - (c)]						
	€ 174.946.862,14	€ 24.465.299,93	€ 11.763.903,73	€ -	€ 6.353,80	€ 11.581.582,00

4.6.3. Dettes garanties

Comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du Passif

Vivalia	Codes	Dettes (ou partie des dettes) garanties par :		
		1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées sur les actifs de l'entreprise	3. des tiers
Dettes financières :	17/42			
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilés		€ -	€ -	€ -
2. Emprunts		€ 125 246 776,16	€ -	€ 9 373 409,30
Autres dettes :				
TOTAL		€ 125 246 776,16	€ -	€ 9 373 409,30

4.6.4. Dettes fiscales, salariales et sociales

Rubrique 45 du Passif

	2017
1. Impôts (rubriques 450 à 453 du passif)	€ 2 455 325,52
a) dettes fiscales échues	€ 192 758,58
b) dettes fiscales non échues	€ 2 262 566,94
2. Rémunér. et charges sociales (rubr. 454)	€ 1 575 499,71
a) dettes échues envers l'ONSS	€ 938 490,21
b) dettes non échues envers l'ONSS	€ 637 009,50
3. Autres dettes salariales et sociales (rubr. 455 à 459)	€ 9 318 663,44

4.6.5. Personnel et frais de personnel

Rubriques 62 et 6692 du compte de résultats

	2017
1. Effectif moyen du personnel (ETP rémunérés)	2 685,29
2. Frais du personnel (rubriques 62 et 6692)	€ 171 418 041,29
A. Rémunérations et avantages sociaux directs (rubr. 620/625 et 6692)	€ 128 798 994,34
B. Cotisations patronales d'assurances sociales (rubr. 621)	€ 38 720 129,24
C. Primes patronales pour assurances extra-légales (rubr. 622)	€ -
D. Autres frais de personnel (rubr. 623)	€ 3 833 924,42
E. Pensions et pré-pensions (rubr. 624)	€ 64 993,29

Les tableaux ci-dessus correspondent aux soldes comptables avant retraitement des comptes réciproques.

4.6.6. Compte de résultats par centres de frais définitifs du secteur hospitalier

	2017				
	IFAC	CSL	CHA	CUP	VIVALIA
SERVICES HOSPITALIERS	- 7.451.817	- 1.807.837	- 2.175.049	1.381.531	- 10.053.172
PSYCHIATRIE	-	-	-	1.381.531	1.381.531
CHIRURGIE	- 2.887.553	- 2.343.598	- 2.352.834	-	- 7.583.985
MEDECINE	- 888.028	3.712.839	2.456.445	-	5.301.258
NEUROPSY	-	1.547.720	-	-	1.547.720
PEDIATRIE	- 522.147	- 739.929	- 881.754	-	- 2.143.830
MATERNITE	- 777.543	- 874.183	- 819.976	-	- 2.471.703
SOINS INTENSIFS	- 3.195.990	- 3.082.760	- 1.552.953	-	- 7.831.703
GERIATRIE	207.600	1.486.045	2.448.454	-	4.142.099
NEONATOLOGIE	-	- 547.955	- 78.622	-	- 626.577
HOPITAL DE JOUR CHIRURGICAL	477.008	641.707	248.031	-	1.366.747
SP CARDIO-PULM, LOCO ET AFFECTIONS CHRONIQUES	114.833	- 1.155.039	- 1.085.126	-	- 2.105.332
SP PALLIATIFS	-	- 452.684	- 576.713	-	- 1.029.397
SERVICES MEDICO-TECHNIQUES	2.557.889	3.174.093	1.260.769	.20.014	7.012.765
IMAGERIE MEDICALE	2.537.193	3.138.132	2.487.099	-	8.162.423
MED. NUC. IN VIVO	- 462	- 138.149	141.694	-	3.083
BIOLOGIE CLINIQUE	- 191.512	604.295	183.693	20.014	616.490
RADIOTHERAPIE	-	-	302.297	-	302.297
HOPITAL DE JOUR	- 641.440	- 969.106	- 393.697	-	- 2.004.242
HEMODIALYSE	.25.230	575.779	188.532	-	789.541
CONVENTIONS INAMI	731.526	- 36.859	24.142	-	718.810
MEDECINE PHYSIQUE	97.355	-	- 275.606	-	- 178.250
P.M.A.	-	-	- 769.098	-	- 769.098
ANGIOGRAPHIE	-	-	- 628.288	-	- 628.288
PHARMACIE	1.783.464	2.774.053	2.028.629	- 99.069	6.487.076
CONSULTATIONS	- 1.250.309	- 3.227.594	- 379.068	83.200	- 4.773.772
ACTIVITES NON HOSPITALIERES	- 188.479	- 111.332	- 783.822	- 5.613	- 1.089.246
COTISATION AMU	1.449.813	1.080.716	1.149.253	-	3.679.782
RESULTAT COURANT	- 3.099.439	1.882.098	1.100.712	1.380.062	1.263.434
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 381.406	- 618.885	743.329	- 68.451	- 325.412
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 3.480.845	1.263.213	1.844.041	1.311.612	938.022

- Le résultat de + 938.021,81 € est différent du résultat hospitalier repris au point 1.2 (+ 2.788.581,92 €) car :

- La cotisation A.M.U. ainsi que les charges et produits relatifs au secteur A.M.U. ont été intégrés dans le compte de résultats par centres de frais définitifs du secteur hospitalier¹ (déficit du secteur A.M.U. de - 1.850.588,95 €).
- Le résultat de l'ancienne Intercommunale de Bastogne n'est pas intégré dans ce compte de résultat (- 28,84 €).

¹ Tel que communiqué au SPF dans le cadre du reporting réglementaire.

4.6.7. Liste des adjudicataires de marchés publics

Ci-dessous, la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier des charges. Article L1523-13 paragraphe 3 du décret du 19 juillet 2006 sur les Intercommunales.

Organe	Date	Site	Description	Montant TVAC	Procédure	Adjudicataire
CA	14/02/2017	CSL	Robot chirurgical	3 132 286,67	AOO	Intuitive Surgical
CA	21/03/2017	CSL	Crèches	532 724,07	PNADP	Jonkeau
CA	21/03/2017	CHA & IFAC	Logiciel de radiologie	600 535,95	AOO	SBIM
CA	21/03/2017	CSL	Bureau étude	758 912,00	AOO	Étau
CA	27/06/2017	VIVALIA	Mise en conformité des ascenseurs de Viva	163 312,83	AO	Kone
CA	27/06/2017	VIVALIA	Paracétamol	264 850,62	AOO	Fresenius - Bbraun
CA	12/09/2017	CSL & IFAC	Ensembleurs	950 357,72	AOO	BioMérieux
CA	12/09/2017	VIVALIA	Bureau études pluridisciplinaire	22 844 800,00	AOO	BAEV
CA	12/09/2017	VIVALIA	Solutions de perfusions	1 151 015,00	Centrale de marché	Baxter
CA	12/09/2017	VIVALIA	SEPP	1 639 572,48	AO	Mensura
CA	7/11/2017	CSL	Labo anatomopathologie	600 398,99	AO	Homel Frères
CA	7/11/2017	VIVALIA	Emprunt matériel médical	10 059 817,00	AOO	Belfius
CA	7/11/2017	VIVALIA	Dématérialisation factures	311 308,80	AOO	Basware
CA	5/12/2017	CHA	Gamma caméra	2 076 674,94	AOO	GE
CA	5/12/2017	IFAC	Salle informatique IFAC	616 750,51	PNAPD	Lamelec
CA	5/12/2017	CHA	Chaîne analytique	6 774 451,39	AOO	Abbott
CA	5/12/2017	IFAC	Salle de réveil	560 187,67	PNADP	Pignon
CA	5/12/2017	VIVALIA	Rituximab-trastuzumab	2 331 152,18	PNSP	Roche
CA	5/12/2017	VIVALIA	Transport médicalisé non urgent	1 690 641,68	PO	Paramedical Team ATS/NAS
CG	19/01/2017	CSL	3 appareils d'anesthésie	137 371,03	PNADP	Acertys
CG	19/01/2017	CSL	1 colonne de coelioscopie	80 939,88	PNSP	Olympus
CG	14/02/2017	CHA	Mini scopie	89 237,50	PNSP	Oldelft
CG	14/02/2017	CHA	6 chariots informatiques	34 206,29	PNSP	econocom
CG	14/02/2017	IFAC	6 ventilateurs	127 050,00	PNADP	Drager
CG	14/02/2017	CHA	Logiciel qualité	34 027,62	PNSP	Netika
CG	14/02/2017	CHA & CSL	Lits électriques	255 843,60	PNADP	Hill Rom
CG	14/02/2017	IFAC	Pompe et pousse seringues	40 186,44	PNSP	B Braun
CG	14/02/2017	IFAC	Fauteuil infirmier	38 012,45	PNSP	Actimed
CG	14/02/2017	VIVALIA	Avocat droit administratif	4 235,00	PNSP	Pâques,Nopère et Thiebaut
CG	14/02/2017	IFAC	Echographe	51 369,99	PNSP	Hitachi
CG	14/02/2017	VIVALIA	Darbépoïétine	156 812,96	PNSP	Amgen
CG	14/02/2017	VIVALIA	Outil collectif analyse	136 531,56	PNADP	Cibes
CG	14/03/2017	CHA	2 moniteurs	30 697,89	PNSP	Frésénus
CG	14/03/2017	CHA	3 laveurs désinfecteurs	225 799,55	PNADP	Miele
CG	14/03/2017	IFAC	Salle de réveil	560 187,67	PNADP	Pignon
CG	14/03/2017	IFAC	Gastroscope	32 285,35	PNSP	de Beukelaer
CG	11/04/2017	CSL	Logiciel télésurveillance	81 796,00	PNSP	Lindacare
CG	11/04/2017	CSL	Automate biologie moléculaire	347 360,75	PNSP	BioMérieux
CG	11/04/2017	CSL	Automate biologie moléculaire	214 157,90	PNSP	Biocartis et CGM
CG	11/04/2017	VIVALIA	Cathéters sécurisés	68 476,00	PNSP	Nico
CG	11/04/2017	VIVALIA	Mission audit Vivalia 2025	30 250,00	PNSP	ASO
CG	16/05/2017	IFAC	Gastroscope et colonoscope	96 178,83	PNSP	Olympus
CG	16/05/2017	IFAC	Amplificateur	88 783,75	PNSP	Oldelft
CG	16/05/2017	VIVALIA	Etude téléphonie	35 090,00	PNSP	Sales Driven
CG	16/05/2017	CSL	Publication images PACS	48 605,70	PNSP	Siemens
CG	16/05/2017	IFAC	Enregistreur oculométrique	48 158,00	PNSP	Suricog
CG	16/05/2017	CSL	Respirateurs	141 787,80	PNADP	Acertys
CG	16/05/2017	CHA	6 chariots informatiques	34 206,29	PNSP	econocom
CG	16/05/2017	VIVALIA	Chèques cadeaux	111 315,40	PNADP	Colruyt
CG	13/06/2017	CSL	Gastroscope, colonoscope	160 562,04	PNADP	Olympus

Organe	Date	Site	Description	Montant TVAC	Procédure	Adjudicataire
CG	13/06/2017	CSL	Chariot	51 086,20	PNSP	Maquet
CG	13/06/2017	CSL	Scialytiques	79 995,85	PNADP	Stéris
CG	13/06/2017	CSL	2 échographes	124 303,30	PNADP	Philips
CG	11/07/2017	IFAC	Urétéroscope	43 563,99	PNSP	Stöpler
CG	11/07/2017	VIVALIA	Sites intranet internet	140 849,60	PNADP	Defimedia
CG	22/08/2017	CSL	Echographe	80 317,02	PNSP	Medvision
CG	22/08/2017	IFAC	Gastroscope	50 127,63	PNSP	de Beukelaer
CG	22/08/2017	IFAC	Laser	70 547,84	PNSP	Be Prime
CG	22/08/2017	IFAC	Automate sérologie	97 224,74	PNSP	BMD
CG	22/08/2017	CHA & IFA	Serveurs de résultats	285 227,83	PNADP	Lysoft et CGM
CG	22/08/2017	VIVALIA	Seringues pré remplies	49 005,00	PNSP	Médiq Médéco
CG	22/08/2017	VIVALIA	Mission stratégie	99 432,00	PNSP	NRB
CG	12/09/2017	CHA	Logiciel de gestion	115 984,55	PNADP	Acertys
CG	12/09/2017	VIVALIA	Traiteur fête personnel	67 438,00	PNSP	Paulus
CG	26/09/2017	VIVALIA	Drapage non stérile	133 143,42	PNADP	WM Supplies
CG	26/09/2017	CSL	Amplificateur génique	234 897,30	PNADP	Cepheid
CG	26/09/2017	CSL	Appareil OCT	98 010,00	PNADP	De Ceunynck
CG	26/09/2017	IFAC	Automate inclusion	63 508,06	PNSP	Sakura
CG	26/09/2017	MR-MRS	Fauteuils gériatriques	45 944,64	PNADP	Moments Furnitures
CG	17/10/2017	VIVALIA	Machines vapeurs	60 036,64	PNSP	Glorieux
CG	17/10/2017	IFAC	Amplificateur	85 607,50	PNSP	Oldelft
CG	7/11/2017	VIVALIA	Recip -e	78 861,75	PNSP	Xperthis
CG	7/11/2017	CHA	Echographes	145 635,60	PNADP	Philips
CG	28/11/2017	IFAC	Automate glycémie	150 961,48	PNADP	Roche
CG	28/11/2017	CSL	Moniteurs dialyse	81 836,00	PNSP	Médocole
CG	19/12/2017	CHA	Echographe	57 375,33	PNSP	Hitachi
CG	19/12/2017	CHA	Automate antibiogramme	82 395,56	PNSP	I2A
CG	19/12/2017	IFAC	Tables opération	197 223,10	PNADP	Maquet
total				63 471 813,67		

AP	Adj. Publique
AO	Adj. Ouverte
AOO	Appel d'offres ouvert
PO	Procédure ouverte
PNAPD	Procédure négociée avec publicité directe
PNSP	Procédure négociée sans publicité

4.7. BUDGET DES MOYENS FINANCIERS 2017 ET RATTRAPAGES

Le calcul des rattrapages estimés de l'exercice 2017 a été effectué selon la circulaire du SPF Santé Publique du 28 avril 2005. Le montant de ces rattrapages a été comptabilisé dans la rubrique 701 du compte de résultats.

Les rattrapages en cours octroyés ou récupérés via la sous-partie C2 du BMF ont été comptabilisés sur les comptes de créances et dettes relatives aux exercices concernés en contrepartie de la rubrique 700 du compte de résultat.

La différence éventuelle entre les rattrapages notifiés par le SPF Santé Publique et l'estimation effectuée lors des exercices antérieurs, ainsi que des corrections éventuelles relatives au calcul des rattrapages des exercices précédents, ont été comptabilisées en comptes de résultats sur exercices antérieurs.

BMF 2017 octroyé par le SPF

	2016	2017	Ecart 2017-2016 (en valeur)	Ecart 2017-2016 (en %)
Lits aigus	108 204 929,93	108 884 838,66	679 908,72	0,63%
Lits Sp	8 720 018,54	8 900 470,92	180 452,38	2,07%
Lits Sp palliatifs	2 025 950,83	2 056 279,12	29 328,29	1,46%
Lits Psy	15 252 441,43	16 249 397,37	996 955,94	6,54%
TOTAL	134 203 340,73	136 089 986,06	1 886 645,33	1,41%

Résumé des rattrapages estimés pour l'exercice 2017

	Lits aigus	Lits Sp	Lits Sp palliatifs	Lits Psy	Total
Garantie Partie Fixe	-87 807,79	-11 520,78	12 944,62	-165 045,71	-251 429,66
Sous-parties B 1 et B2	-327 280,39	0,00	29 765,21	0,00	-297 515,18
Sous-partie A1	-1 419 130,88	-234 358,64	-58 128,00	-82 608,53	-1 794 226,05
Sous-partie C1	163 452,91	0,00	0,00	0,00	163 452,91
Sous-parties B 4 et B9	603 177,45	-1 094,35	0,00	27 580,03	629 663,13
TOTAL	-1 067 588,70	-246 973,77	-15 418,17	-220 074,21	-1 550 054,85

BMF 2017 y compris les rattrapages de l'exercice et les rattrapages en cours (rubriques 700 et 701 + 669 400 et 769 400 du compte de résultats)

	2016	2017	Ecart 2017-2016 (en valeur)	Ecart 2017-2016 (en %)
700 000 BMF partie fixe	115 763 675,88	117 493 127,04	1 729 451,16	1,49%
700 000 BMF partie variable	17 558 625,24	18 042 575,95	483 950,71	2,76%
700 500 Rattrapages en cours	-2 722 315,25	-1 571 906,44	1 150 408,81	-42,26%
700 900 Rétrocessions BMF	-2 107 120,13	-2 171 078,77	-63 958,64	3,04%
701 000 Rattrapages de l'exercice	-1 107 877,65	-1 550 054,85	-442 177,20	39,91%
BMF	127 384 988,09	130 242 662,93	2 857 674,84	2,24%
669 400 BMF exercice antérieur	-210 452,26	-31 432,09	179 020,17	-85,06%
769 400 BMF exercice antérieur	5 096 019,41	231 349,92	-4 864 669,49	-95,46%
BMF exercice antérieur	4 885 567,15	199 917,83	-4 685 649,32	-95,91%
TOTAL	132 270 555,24	130 442 580,76	-1 827 974,48	-1,38%

BMF au 01/07/2017 octroyé par le SPF

	01/07/2016	01/07/2017	Ecart 07/2017- 07/2016 (en valeur)	Ecart 07/2017- 07/2016 (en %)
Lits aigus	112 063 056,53	105 706 620,78	-6 356 435,75	-5,67%
Lits Sp	9 052 186,40	8 748 756,44	-303 430,96	-3,36%
Lits Sp palliatifs	2 147 475,17	1 963 083,07	-184 392,10	-8,59%
Lits Psy	16 002 488,80	16 496 307,94	493 821,14	3,09%
TOTAL	139 265 204,90	132 914 767,23	-6 350 437,67	-4,56%

L'évolution du BMF des entités VIVALIA au 01/07/2017 (- 6.350.437,67 € soit - 4,56 %) par rapport au 01/07/2016 s'explique par les facteurs suivants :

Ecart entre BMF au 1er juillet 2017 et 1er juillet 2016				
	Aigus	Sp	Sp pall	ECART TOTAL
A1	-60 500,63	60 500,63	0,00	0,00
A2	-272 601,92	-17 199,64	-4 124,58	-293 926,14
A3	0,00	0,00	0,00	0,00
B1	83 990,38	47 330,40	5 774,72	137 095,50
B2	757 303,09	78 535,48	22 927,98	858 766,55
B3	11 886,13	0,00	0,00	11 886,13
B4	-914 175,21	26 971,86	-1 446,28	-888 649,63
B5	-24 541,24	63 783,62	242,61	39 484,99
B6	18 182,26	310,82	51,96	18 545,04
B8	-3 767,18	0,00	0,00	-3 767,18
B9	185 338,42	7 194,31	532,72	193 065,45
C1	0,00	0,00	0,00	0,00
C2	-5 643 728,71	-570 858,44	-208 351,22	-6 422 938,37
C3	0,00	0,00	0,00	0,00
C4	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	-5 862 614,61	-303 430,96	-184 392,09	-6 350 437,66

- A2:** Diminution - 293.926,14 € liée aux mesures d'économies imposées par le fédéral
- B1:** Augmentation de + 137.095,50 € liée d'une part à l'indexation intervenue au 01/07/2017 + 410.000,00 € et d'autre part aux mesures d'économies imposées par le fédéral - 274.740,95 €
- B2:** Augmentation de + 858.766,55 € liée à l'indexation intervenue au 01/07/2017
- B4:** Diminution de - 888.649,63 € suite à :
- Indexation intervenue au 01/07/2017 : + 445.000,00 €
 - Volet Informatique : - 775.000,00€ (Financement DPI – Montant « One shot» en 2016)
 - Fonction Paliative mobile : - 390.000,00 € (suppression du financement par erreur, celle-ci sera corrigée dans le BMF 2018)
 - Mesures d'économies imposées par le fédéral : - 250.000,00 €

B9: Augmentation de + 193.065,45 € liée à l'indexation intervenue au 01/07/2017

C2: Fin de la liquidation des montants de relatifs à la révision 2009-2010

Récapitulatif des mesures d'économie imposées par le fédéral

Impact Effectif 2017: BMF notifié 01/01/2017	VIVALIA
A2 économie -1% taux	-277 084,96
B1-900 suppression RC médecins	-274 740,95
B2-700 suppression Supplément pour pansements actifs	-69 735,14
B4-100 économie -10 % Recyclage	-161 003,70
B4-100 écon (lits justifiés hors C jour) - Réviseur d'entreprises	-3 888,61
B4-500 écon (lits justifiés hors C jour) - Médecin chef	-18 267,49
B4-2024 écon (lits justifiés hors C jour) - Equipes nutritionnelles	-977,10
B4-2021 écon (lits justifiés hors C jour) - Equipe algologique multidisciplinaires	-17 095,20
B4-2023 écon (lits justifiés hors C jour) - Fonction de coordination locale des donneurs	-20 400,00
B4-2022 écon (lits justifiés hors C jour) - Fonction hémovigilance	-3 831,93
B4-903 écon (lits justifiés hors C jour) - ART 55 Collecte : Partie variable	-23 555,91
18,7 Millions linéaires (prorata de la partie B)	-308 945,15
IMPACT	-1 179 526,15

4.8. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS 2017

4.8.1. Charges exceptionnelles 2017

Code	Charges	Montants
660	Amortissements exceptionnels	€ -
662	Provisions pour risques et charges exceptionnels	€ -
663	Moins-value sur réalisation d'actifs immobilisés	€ 160 503,30
664	Autres charges exceptionnelles	€ 1 278,75
666	Charges exceptionnelles	€ -
669	Charges relatives aux exercices antérieurs	€ 2 529 251,02
Total		€ 2 691 033,07

Code	Détail des charges relatives aux exercices antérieurs	Montants
6690	Approvisionnements relatifs aux exercices antérieurs	€ 188 855,45
6691	Services et fournitures relatifs aux exercices antérieurs	€ 517 208,36
6692	Rémunérations et charges sociales relatives aux exercices antérieurs	€ 1 323 813,54
6693	Amortissements relatifs aux exercices antérieurs	€ -
6694	Autres charges d'exploitation relatives aux exercices antérieurs	€ 498 652,34
6695	Charges financières sur exercices antérieurs	€ 721,33
6699	Autres charges relatives aux exercices antérieurs	€ -
Total		€ 2 529 251,02

4.8.2. Produits exceptionnels 2017

Code	Produits	Montants
760	Reprise d'amortissement	€ -
762	Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles (litige)	€ -
763	Plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés	€ 104 582,45
764	Autres produits exceptionnels	€ 281 016,49
768	Autres produits exceptionnels	€ 1 280,25
769	Produits relatifs aux exercices antérieurs	€ 2 092 320,86
Total		€ 2 479 200,05

Code	Détail des produits relatifs aux exercices antérieurs	Montants
7690	Produits facturation relatifs aux exercices antérieurs	€ 619 655,81
7691	Rattrapages relatifs aux exercices antérieurs	€ -36 552,13
7692	Rémunérations et charges sociales relatives aux exercices antérieurs	€ 354 578,26
7693	Reprise s/amortissements antérieurs	€ 18 520,87
7694	Recettes relatives aux exercices antérieurs	€ -93 867,99
7695	Ristournes relatives aux exercices antérieurs	€ 2 092,20
7697	Produits exercices antérieurs (rétrocessions)	€ -
76990	Autres produits relatifs aux exercices antérieurs	€ 996 543,92
76991	Rattrapages relatifs aux exercices antérieurs (BMF)	€ 231 349,92
Total		€ 2 092 320,86

Les tableaux ci-dessus correspondent aux soldes comptables avant retraitement des comptes réciproques.

4.9. RÉDUCTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS 2017

Code	Réductions de valeurs et provisions 2017	Montants
630	Amortissements	€ 20 618 747,66
631/4	Réductions de valeur sur actifs circulants	€ 457 874,08
635	Provisions pour risques et charges	€ -715 308,96
636/7	Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	€ 1 205 832,05
Total		€ 21 567 144,83

4.10. DÉTAIL DES PROVISIONS 2017

Nature	Compte	Solde 31.12.2016	Utilisations 2017	Dotations 2017	Reprise 2017	Solde 31.12.2017
Provisions pour pensions et obligations similaires	160	€ 3 888 598,25 €	-546 567,57 €	- €	- €	3 322 030,68
Provisions pour amies de rémunérations	163	€ 1 231 448,08 €	- €	- €	- €	1 231 448,08
Provisions pour autres risques et charges	164	€ 17 817 186,85 €	-911 277,99 €	2 077 706,17 €	-128 243,91 €	18 855 371,12
Sous-total classe 16		€ 22 917 233,18 €	-1 457 845,56 €	2 077 706,17 €	-128 243,91 €	23 408 849,88
Réductions de valeurs sur créances commerciales	409	€ 6 458 712,43 €	-609 020,16 €	1 073 580,76 €	-6 686,52 €	6 916 586,51
Réduction de valeur sur autres créances	419	€ 36 640,77 €	- €	- €	- €	36 640,77
Récules de vacances	456	€ 8 196 657,68 €	-8 830 061,32 €	9 014 827,34 €	- €	8 381 423,70
Sous-total classe 4		€ 14 692 010,88 €	-9 439 081,48 €	10 088 408,10 €	-6 686,52 €	15 334 650,98
Total		€ 37 609 244,06 €	-10 896 927,04 €	12 166 114,27 €	-134 930,43 €	38 743 500,86

CHAPITRE 5

POINTS COMPLÉMENTAIRES

5. POINTS COMPLÉMENTAIRES

VIVALIA détient une part sociale au capital de Idelux Projets Publics (25 €) et une part B au capital de l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (3,71 €).

VIVALIA ne détient pas de succursale.

Aucun événement intervenu après la clôture des comptes n'est susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels de l'exercice 2017.

CHAPITRE 6

BILAN SOCIAL CONSOLIDÉ

6. BILAN SOCIAL CONSOLIDÉ

BILAN SOCIAL établi selon le MODELE COMPLET MENTION DES MONTANTS EN UNITES D'EUROS

Dénomination: VIVALIA

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: Chaussée de Houffalize, 1

Code postal: 6600

Commune: BASTOGNE

Numéro d'entreprise¹: 0214567166

Description de l'activité principale de l'entreprise: Secteur hospitalier

Bilan social relatif à l'exercice comptable qui couvre la période du 01 / 01 / 2017 au 31 / 12 / 2017.

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom : **BINAME Michel**

Téléphone : **061/240 330** / Téléfax : **061/240 346**

Adresse e-mail : **biname.michel@vivalia.be**

Signature pour l'entreprise :


M. BINAME
Directeur des Ressources Humaines

¹ Ou numéro d'inscription auprès de la Centrale des Bilans. Ce numéro doit être repris dans le coin supérieur gauche de chaque page dans la case réservée à cet effet.

VIVALIA

État des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	1 603,66	411,42	1 192,24
Temps partiel	1002	2 304,32	144,66	2 159,66
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	2 971,89	486,00	2 485,89

Nombre effectif d'heures prestées

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1011	2 766 173,45	776 670,27	1 989 503,18
Temps partiel	1012	2 538 630,96	150 604,08	2 388 026,88
Total	1013	5 304 804,41	927 274,35	4 377 530,06

Frais de personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1021	89 874 845,03	27 609 215,35	62 265 629,68
Temps partiel	1022	80 936 037,49	4 792 408,70	76 143 628,79
Total	1023	170 810 882,52	32 401 624,05	138 409 258,47

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1033	0,00	0,00	0,00

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	2 933,50		
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	5 303 944,22		
Frais personnel	1023	165 534 665,79		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0,00		

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Contrat à durée indéterminée	110	1 499	1 937	2 716,64
Contrat à durée déterminée	111	108	111	165,85
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0,00
Contrat de remplacement	113	52	71	96,62

Par sexe

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Hommes	120	414	116	484,66
de niveau primaire	1200	46	17	55,38
de niveau secondaire	1201	139	31	158,66
de niveau supérieur non universitaire	1202	181	56	215,47
de niveau universitaire	1203	48	12	55,15
Femmes	121	1 245	2 003	2 494,45
de niveau primaire	1210	110	195	231,60
de niveau secondaire	1211	424	802	910,04
de niveau supérieur non universitaire	1212	638	923	1 228,24
de niveau universitaire	1213	73	83	124,57

Par catégorie professionnelle

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Personnel de direction	130	13	0	13,00
Employés	134	1 412	1 864	2 577,72
Ouvriers	132	234	255	388,39
Autres	133	0	0	0,00

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	0,55	24,68
151	1 053,54	42 137,85
152	58 077,11	654 823,42

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

ENTREES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	565	1 859	1 306,30
210	213	146	307,95
211	237	1 510	753,42
212	0	0	0,00
213	115	203	244,93

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Prépension
 Licenciement
 Autre motif
 dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	513	1 891	1 241,47
310	153	206	266,62
311	231	1 494	718,79
312	0	0	0,00
313	129	191	256,06
340	20	59	53,92
341	0	0	0,00
342	4	3	6,00
343	489	1 829	1 181,55
350	0	0	0

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formations suivies
 Coût net pour l'entreprise
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formations suivies
 Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formations suivies
 Coût net pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	169	5811	1 204
5802	2 949,06	5812	18 593,62
5803	140 995,07	5813	874 690,28
58031	140 995,07	58131	874 690,28
58032		58132	
58033		58133	
5821	0	5831	0
5822	0	5832	0
5823	0	5833	0
5841	0	5851	0
5842	0	5852	0
5843	0	5853	0

CHAPITRE 7

RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

7. RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION



RAPPORT ANNUEL 2017 DU COMITE DE REMUNERATION DE L'INTERCOMMUNALE VIVALIA (ART. L 1523-17 § 2 CDLD).

L'Intercommunale VIVALIA a été constituée le 21 octobre 2008 par un processus de fusion-absorption et un apport d'activités. Elle résulta de la fusion entre les AIOMS des arrondissements d'Arlon-Virton, l'AIOMS de l'Ardenne, l'AIOMS de la Haute Lesse, l'AIOMS de l'Arrondissement de Bastogne et l'AIOMS IFAC et l'apport, par la Province de Luxembourg, d'une de ces branches d'activité, à savoir le Centre Universitaire Psychiatrique La Clairière. Sont associés les 44 communes luxembourgeoises, 3 communes namuroises et les Provinces de Luxembourg et de Namur.

Pour répondre aux exigences de l'art. L 1523-17 § 2 du CDLD, le Comité de rémunération a arrêté son rapport annuel 2017.

1. La composition du Comité de rémunération au 31/12/2017.

Le Comité de rémunération était composé comme suit :

Président

Jean-Marie CARRIER

Vice-président

Roland DEOM (1^{er} Vice-président)

Administrateurs

Michel JACQUET / Jean-Marie MEYER / Jocelyne OLIVIER

2. Les dates des réunions en 2017.

Le Comité de rémunération s'est réuni les 14/02 et 16/05/2017.

3. Les décisions du Comité de rémunération en 2015.

Les décisions ont porté sur:

1. l'octroi de primes de transversalité aux membres du Comité de direction;
2. la confirmation des compléments d'informations envoyés dans le cadre du rapport annuel 2015 ;
3. l'arrêt du rapport annuel 2016.

4. Informations générales sur l'Intercommunale VIVALIA.

Pour préciser le contexte dans lequel les Président, Vice-présidents, les administrateurs (trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler à la fois les activités et quelques chiffres représentatifs de ces activités de l'Intercommunale VIVALIA.

Constituée aux fins de créer, d'acquérir, de gérer et d'exploiter sur le territoire de ses associés, des institutions médico-sociales, telles que cliniques, maternités, centres de santé, homes pour personnes âgées ou pour enfants, institutions pour enfants handicapés et centres d'accueil ainsi que d'organiser et gérer tout service s'occupant au sens large d'assistance et de soins extra-hospitaliers, l'Intercommunale VIVALIA développe des activités principalement liées à son core business hospitalier mais également des activités complémentaires dans ses secteurs de l'Aide Médicale Urgente, de la Prise en Charge de la Personne Agée et de l'Extra-Hospitalier.

Les activités décrites ci-avant se répartissent dans 6 sites hospitaliers, 1 polyclinique, 4 maisons de repos et maisons de repos et de soins pour personnes âgées, 1 maison de soins psychiatriques et 1 ASBL d'habitations protégées. Ces institutions comptent 1190 lits hospitaliers agréés et 410 en MRPA/MRS, emploient 3776 personnes et s'adjoignent les services d'environ 426 médecins spécialisés.

Les investissements réalisés en 2017 ont été de l'ordre de 45.166.816,57 €.

Ci-après, quelques chiffres représentatifs, issus des rapports annuels 2016 et 2017.

Année	2016	2017
ETP personnel	2.675,07	2685,28
Rémunérations et avantages sociaux du personnel(620-1)	161.263.104,93 €	166.258.213,69 €
Chiffre d'affaires (70)	321.180.661,70 €	336.002.195,42 €
Actifs immobilisés (20/28)	223.462.752,42 €	225.685.539,39 €
Actifs circulants (29/58)	145.730.088,62 €	151.399.438,22 €
Capital (10)	53.806.572,59 €	53.858.944,18 €

5. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction de tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion.

5.1. Les président et vice-présidents

Les montants ci-après des indemnités de fonction attribuées au Président et aux 4 Vice - présidents ont été arrêtés par l'Assemblée générale du 30 juin 2009. Ils ont été arrêtés conformément aux Art.L5311-1, 2 et 3 du CDLD et ce, dans le respect des plafonds autorisés par l'AGW du 20/12/2007, en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires et au personnel occupé.

Le régime des indemnités de fonction, et non pas le jeton de présence, se justifie par la participation des président et vice-présidents à des réunions autres que les Conseil d'administration et Comité de gestion (cf. ci-après). Ils exercent également des fonctions spécifiques dites transversales aux termes de l'Art. L5311-1 § 3. du CDLD.

Indemnités de fonction (montant global) octroyées au Président et aux 5 Vice-présidents de VIVALIA

Montant brut annuel de base	Montant brut annuel indexé
88.915,93 €	147.333,66 €

Le montant global annuel est passé de 135.487,40 € en 2016 à 147.333,66 € en 2017 en raison d'une année complète de prestations du cinquième vice-président en 2017 par rapport à 2016, soit une augmentation de 8,75 %.

En 2017, les frais des déplacements des président et vice-président étaient de 16.632,21 € dans le cadre de leurs participations aux réunions d'Assemblée générale, Conseil d'administration, Comité de gestion, Comité de rémunération, Comité d'audit, Bureau de coordination, Comité de négociation et de concertation, Comité de concertation Bien Etre au travail, COSTRAT, CPCGMH, Jurys d'examens,

Les frais de déplacement sont calculés sur base de l'arrêté royal du 18 janvier 1965 portant réglementation générale en matière de frais de parcours. Adaptation du montant de l'indemnité kilométrique et modifications ultérieures .

Un montant de 575,95 € a été remboursé au Président pour frais de représentation.

5.2. Les administrateurs.

Lors de l'Assemblée générale du 30 juin 2009, le montant des jetons de présence revenant aux administrateurs (trices) a été fixé au montant des jetons de présence octroyés aux mandataires provinciaux¹.

¹ À l'époque conformément à l'art. 61 de la loi provinciale, aujourd'hui l'art. L 2212-7 § 1 CDLD.

² Cad les 24 membres du Conseil autres que les Président et Vice-présidents ; le Comité de gestion est composé de

Les frais de déplacement sont calculés sur base de l'arrêté royal du 18 janvier 1965 portant réglementation générale en matière de frais de parcours. Adaptation du montant de l'indemnité kilométrique et modifications ultérieures.

Le montant total des remboursements des frais kilométriques a été de 4.140,89 €.

Montant des jetons de présence revenant aux Administrateurs (trices)².

Montant brut annuel de base	Montant brut annuel indexé
125,00 € ³	209,18 € ⁴
Montant annuel global brut	Montant annuel global indexé
19.500,00 €	32.279,40 €

Pour rappel, en 2016, nous avons procédé à une diminution du nombre de membres du Comité de gestion, passant de 15 à 11 membres. Un cinquième Vice-président avait été désigné.

Un maximum de réunions ont été groupées au niveau Comité de gestion et Conseil d'administration.

Le montant total en jetons de présence de 2017 est de 32.279,40 € pour 62.449,10 € soit une diminution de 48,35 %.

Les Députés provinciaux, membres du CA et/ou CG ont décliné le paiement de jetons de présence pour leurs participations aux réunions de CA et/ou CG.

5.3. Les membres des comités de secteur.

Les membres des Comités de secteur bénéficient de la pris en charge de leurs frais de déplacement, calculés sur base de l'arrêté royal du 18 janvier 1965 portant réglementation générale en matière de frais de parcours. Adaptation du montant de l'indemnité kilométrique et modifications ultérieures .

Le montant 2017 a été de 1.016,96 €.

6. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Pour rappel, début 2016, les Comité exécutif (3 membres) et Comité de direction (9 membres) ont été fusionnés en un nouveau Comité de direction de 7 membres (dont six salariés et un conventionné – le directeur général aux affaires médicales), lequel n'a pas fait l'objet de modifications en 2017.

Les rémunérations et avantages octroyés aux membres salariés du CODIR sont prévus dans les statuts administratif, pécuniaire et règlement de travail de VIVALIA, lesquels ont fait l'objet d'une approbation par la Tutelle de la Région wallonne.

11 membres issus du Conseil d'administration dont les Président et Vice-présidents.

3 Indice pivot 138,01 du 1^{er} janvier 1990.

⁴ Au 31 décembre 2017

Les échelles de traitement sont celles de la RGB.

Les primes de transversalité sont liées à une expertise spécifique, une responsabilité dans le cadre du projet d'entreprise et l'exercice d'une fonction transversalité.

Les packs mobilité et communication octroyés sont justifiés par la dispersion des institutions de VIVALIA sur tout le territoire de la Province de Luxembourg, et les déplacements vers les autorités associées et de Tutelle.

Les indemnités de garde octroyées au Directeur général et aux directeurs généraux adjoints sont justifiées par leur disponibilité obligatoire en tant que Directeur général des hôpitaux et coordinateurs de sites.

Conformément au mandat de gestion, les membres du Comité de direction participent aux réunions des organes.

Les rémunérations (hors charges patronales) et avantages des six membres salariés du CODIR s'élèvent à 744.037,13 €, se décomposant comme suit :

Total rémunération annuelle	735.564,61 €
Total avantage extra légaux ⁵	8.472,62 €
Total général	744.037,13 €

Ainsi fait à Bastogne, le 15 mai 2018

Jean-Marie CARRIER

Président de VIVALIA

⁵ c'est-à-dire les avantages extralégaux (chèques repas, ...)

CHAPITRE 8

AVIS DES COMITÉS DE SECTEUR EN APPLICATION DE L'ARTICLE 55 DES STATUTS DE VIVALIA



Avis du Comité de secteur AMU sur les comptes annuels 2017 et le rapport de gestion 2017.

Vu le Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu les statuts de l'Association Intercommunale VIVALIA, plus particulièrement l'article 3 et le titre 5 relatif aux secteurs, et plus particulièrement l'article 55¹;

Considérant la convocation à la réunion de Comité de secteur AMU du 9 mai 2018 à 18h00 ;

Considérant que le Comité de secteur AMU a décidé de rendre l'avis statutaire tel que demandé ;

Considérant que le présent avis doit être intégré dans le rapport annuel 2017 ;

Considérant la présentation en séance des comptes annuels 2017 et du rapport annuel 2017 par les membres du CODIR ;

Entendu en séance les explications complémentaires de membres du CODIR;

Par ces motifs,

Le Comité de secteur AMU, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne un avis positif:

- sur les comptes annuels 2017 et sur le rapport de gestion 2017.

¹ **Article 55**

Le comité de secteur ne constitue pas un organe restreint de gestion de l'association au sens de l'art. L1523-18 du CDLD. Il rend un avis au conseil d'administration chaque fois que nécessaire, et au minimum sur l'approbation des documents visés à l'article 40. Il dispose en outre d'un droit d'initiative pour proposer au conseil d'administration de l'association et le cas échéant au bureau de coordination, toutes mesures relatives au fonctionnement du secteur et à la promotion de ses activités.



Avis du Comité de secteur PCPA sur les comptes annuels 2017 et le rapport de gestion

Vu le Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu les statuts de l'Association Intercommunale VIVALIA, plus particulièrement l'article 3 et le titre 5 relatif aux secteurs, et plus particulièrement l'article 55¹;

Considérant la convocation à la réunion de Comité de secteur du 14 mai 2018 à 18h00 ;

Considérant que le Comité de secteur PCPA a décidé de rendre l'avis statutaire tel que demandé ;

Considérant que le présent avis doit être intégré dans les pièces annexes du projet de compte 2017 ;

Considérant la présentation en séance du projet de compte 2017 par les membres du CODIR ;

Entendu les explications des membres du CODIR, lors de la réunion du Comité de secteur PCPA du 14 mai 2018;

Par ces motifs,

Le Comité de secteur PCPA, à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis positif sur le projet de compte 2017. Le Secteur attire cependant l'attention sur le résultat exceptionnel issu de la vente de Saint-Gengoux à Vielsalm qui vient impacter positivement les comptes 2017 de près de 300 000€uros.

Dans le cadre de cet avis, le Comité de secteur PCPA souhaite réaffirmer ses considérations émises en mai et en décembre 2017 à l'occasion de la validation des comptes 2016 et du Budget 2017 à savoir :

¹ **Article 55**

Le comité de secteur ne constitue pas un organe restreint de gestion de l'association au sens de l'art. L1523-18 du CDLD. Il rend un avis au conseil d'administration chaque fois que nécessaire, et au minimum sur l'approbation des documents visés à l'article 40. Il dispose en outre d'un droit d'initiative pour proposer au conseil d'administration de l'association et le cas échéant au bureau de coordination, toutes mesures relatives au fonctionnement du secteur et à la promotion de ses activités.

Le Secteur réaffirme unanimement l'importance de conserver et de développer le secteur de la prise en charge de la personne âgée de sorte à être une alternative crédible au secteur privé, et ainsi jouer le rôle de régulateur de marché, rôle essentiel que l'on attend d'un service public, permettant le maintien de tarifs accessibles à l'ensemble de la population.

Le secteur estime tout aussi essentiel de dégager de nouvelles pistes en matière de financement, estimant que l'évolution du secteur ne devra pas peser sur les finances des Associés ou sur de nouvelles contributions de ceux-ci, autres que sur base volontaire.

Dans le cadre de ses prérogatives, le Comité de secteur PCPA estime qu'après les multiples recommandations qui ont été formulées au Conseil d'administration, il est temps d'entamer une réflexion de fond sur l'avenir du secteur.

Doit-on ou non poursuivre l'activité du secteur au sein de l'Intercommunale, en secteur public, ou passer sous statut d'ASBL comme le préconise Monsieur BINET, Directeur général adjoint en charge de ce secteur.

A noter que la proposition de Monsieur BINET n'est, à ce stade, pas partagée par tous, mais chacun reconnaît qu'il est nécessaire de mener une réflexion globale sur le secteur de la personne âgée.



Avis du Comité de secteur Extrahospitalier sur les comptes annuels 2017 et le rapport de gestion 2017.

Vu le Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu les statuts de l'Association Intercommunale VIVALIA, plus particulièrement l'article 3 et le titre 5 relatif aux secteurs, et plus particulièrement l'article 55¹;

Considérant la convocation à la réunion de Comité de secteur Extrahospitalier du 14 mai 2018 à 18h00 à l'Hôpital de Bastogne ;

Attendu que la réunion a dû être reportée faute de quorum requis ;

Considérant la convocation à la réunion de Comité de secteur Extrahospitalier du 22 mai 2018 à 16H15 au Palais provincial à Arlon ;

Considérant que le Comité de secteur Extrahospitalier a décidé de rendre l'avis statutaire tel que demandé ;

Considérant que le présent avis doit être intégré dans le rapport annuel 2017 ;

Considérant la présentation en séance des comptes annuels 2017 et du rapport annuel 2017 par les membres du CODIR ;

Entendu en séance les explications complémentaires de membres du CODIR;

Par ces motifs,

Le Comité de secteur Extrahospitalier, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne un avis positif:

- sur les comptes annuels 2017 et sur le rapport de gestion 2017.

¹ **Article 55**

Le comité de secteur ne constitue pas un organe restreint de gestion de l'association au sens de l'art. L1523-18 du CDLD. Il rend un avis au conseil d'administration chaque fois que nécessaire, et au minimum sur l'approbation des documents visés à l'article 40. Il dispose en outre d'un droit d'initiative pour proposer au conseil d'administration de l'association et le cas échéant au bureau de coordination, toutes mesures relatives au fonctionnement du secteur et à la promotion de ses activités.

Le Secrétariat du conseil d'administration

La Présidente du secteur fait remarquer le peu d'intérêt que suscite encore les réunions de son secteur malgré les modifications qui ont été entreprises pour redynamiser l'ancien secteur de la Santé mentale reconvertit en Secteur Extrahospitalier, traitant de matières plus diverses. Le nombre de membres présents lors des réunions restent très faible ; le quorum de présence n'étant pas atteint régulièrement.

Les membres du secteur s'interrogent sur l'utilité de maintenir un Comité de secteur Extrahospitalier, dans sa conception actuelle.

Les membres du secteur Extrahospitalier ont entendu la proposition de Monsieur Yves-PLANCHARD, Vice-Président de VIVALIA, qui propose dans le cadre de la mise en application de la nouvelle gouvernance, de créer un Comité gestion spécifiquement dédié aux secteurs et donc au secteur Extrahospitalier. La refonte du Code la démocratie locale et de décentralisation consacre en effet désormais la possibilité de créer un ou plusieurs organes de gestion au sein d'une Intercommunale, permettant la gestion d'une matière spécifique.

Le Comité de secteur n'a rendu aucun avis sur la proposition de Monsieur PLANCHARD et laisse le soin aux instances de VIVALIA d'en débattre dans les prochaines semaines.

CHAPITRE 9

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DE REMUNERATION 2017 DE L'INTERCOMMUNALE VIVALIA (ART. L 6421-1 du CDLD).

L'Intercommunale VIVALIA a été constituée le 21 octobre 2008 par un processus de fusion-absorption et un apport d'activités. Elle résulte de la fusion entre les AIOMS des arrondissements d'Arlon-Virton, l'AIOMS de l'Ardenne, l'AIOMS de la Haute Lesse, l'AIOMS de l'Arrondissement de Bastogne et l'AIOMS IFAC et l'apport, par la Province de Luxembourg, d'une de ces branches d'activité, à savoir le Centre Universitaire Psychiatrique La Clairière. Sont associés les 44 communes luxembourgeoises, 3 communes namuroises et les Provinces de Luxembourg et de Namur.

Pour répondre aux exigences de l'art. L 6421-1 du CDLD, le Conseil d'administration a arrêté son Rapport de rémunération 2017.

Le Comité de rémunération a établi son rapport annuel 2017 conformément à l'article L1523-17§2.

1. Les dates des réunions des organes en 2017.

Le Conseil d'administration s'est réuni les 14/02 – 21/03 – 26/04 – 16/05 – 26/05 – 27/06 – 12/09 – 07/11 et 05/12.

Le Comité de rémunération s'est réuni les 14/02 et 26/05/2017.

Le Comité de gestion s'est réuni les 19/01 - 14/02 – 14/03 – 11/04 – 24/04 - 16/05 – 13/06 – 11/07 – 22/08 – 12/09 – 26/09 – 17/10 – 07/11 – 28/11 et 19/12.

2. Les participations des membres aux organes de gestion.

Les participations aux réunions (exprimées en %) du **Conseil d'administration, du Comité de gestion et du Comité de rémunération**

CARRIER Jean-Marie, Président, membre du CA, CG et CR : 100 – 100 – 100
DEOM Roland, Vice-président, membre du CA, CG et CR : 71 – 100 – 100
HANIN Philippe, Vice-président, membre du CA et CG : 100 – 93
WAUTHOZ Vincent, Vice-Président, membre du CA et CG : 100 – 100 -
PIRARD Pierre, Vice-Président, membre du CA et CG : 100 – 67 -
PLANCHARD Yves, Vice-président, membre du CA et CG : 100 – 73 -
ADAM Patrick, membre du CA : 100
BONTEMPS Philippe, membre CA : 86
COLLARD Denis, membre CA et CG : 100 – 87
DE MUL Stéphane, membre CA : 86
DEBLIRE Elie, membre CA et CG : 100 - 100
FALISSE Galle, membre du CA : 0
GILLARD Dominique, membre CA : 86
HANNARD Marie-Eve, membre CA : 71
HEYARD Nathalie, membre CA et CG : 100 - 87
JACQUET Michel, membre CA, CG et CR: 71 – 87 – 100
LAFFUT Anne, membre CA : 86
MAHY Thérèse, membre du CA : 100
MEYER Jean-Marie, membre CA, CG et CR : 71 – 73 – 0
MITRI Kamal, membre CA : 100
MOINET Bernard, membre du CA : 71
MOUZON Christoph, membre CA : 86
NOTET-SONNET Martine, membre CA : 86
OLIVIER Jocelyne, membre du CA et du CR: 86 – 33
PETRE Brigitte, membre CA : 100
RAMLOT Carmen, membre CA : 100
THEODORE Sylvie, membre du CA : 100
THOMASSINT Claudy, membre CA : 71
VANDENENDE Annick, membre CA : 71
WEBER Marie-Claude, membre CA : 86

3. Les autres instances.

Le Bureau de coordination s'est réuni les 31/01 - 07/03 - 29/03 - 11/04 -24/04 - 02/05 - 09/05 - 13/06 - 21/06 - 31/08 - 17/10 - 26/10 - 20/11 - 27/11 et 19/12.

Le Comité d'audit s'est réuni les 14/03 – 27/03 – 09/05 – 13/06 – 02/10 – 28/11 et 19/12.

Le Comité de secteur AMU s'est réuni les 11/01 - 12/04 – 11/05 - 14/06 – 11/10 – 26/10 - et 08/11.

Le Comité de secteur Extra-Hospitalier s'est réuni le 07/11.

Le Comité de secteur PCPA s'est réuni les 01/02 – 25/04 – 11/5 – 10/10 et 30/10.

4. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction de tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion.

4.1. Les président et vice-présidents

Le montant global des indemnités de fonction octroyées au Président et aux 5 Vice-présidents de VIVALIA était de 147.333,66 euros.

En 2017, les frais des déplacements des président et vice-président étaient de 16.632,21 euros dans le cadre de leurs participations aux réunions d'Assemblée générale, Conseil d'administration, Comité de gestion, Comité de rémunération, Comité d'audit, Bureau de coordination, Comité de négociation et de concertation, Comité de concertation Bien Etre au travail, COSTRAT, CPCGMH, Jurys d'examens,

Un montant de 575,95 € a été remboursé au Président pour frais de représentation.

Les détails sont repris ci-après (nom, fonction, indemnités, frais déplacement, frais de représentation, total) :

CARRIER Jean-Marie, Président : 35.502,06 – 8.672,73 – 575,95 – 44.750,74
DEOM Roland, Vice-président : 22.366,32 – 1.517,64 – 0 – 23.883,96
HANIN Philippe, Vice-président : 22.366,32 – 1.521,22 – 0 – 23.887,54
WAUTHOZ Vincent, Vice-Président : 22.366,32 – 2.295,28 – 0 – 24.661,60
PIRARD Pierre, Vice-Président : 22.366,32 – 0 – 0 – 22.366,32
PLANCHARD Yves, Vice-président : 22.366,32 – 2.295,28 – 0 – 24.991,66

4.2. Les administrateurs.

Le montant global des jetons de présence revenant aux administrateurs (trices) était de 32.279,40 euros, pour les réunions de Conseil d'administration et/ou Comité de gestion.

Le montant total des remboursements des frais kilométriques a été de 4.140,89 €.

Les détails sont repris ci-après (nom, fonction, jetons de présence CA, jetons de présence CG, frais de déplacement CA, frais de déplacement CG, total):

BONTEMPS Philippe, membre CA : 1.242,72 – 0 – 415,05 – 0 – 1.657,77
COLLARD Denis, membre CA et CG : 619,34 – 2.903,89 – 120,19 – 478,83 – 4.122,25
DE MUL Stéphane, membre CA : 1.238,68 – 0 – 318,61 – 0 – 1.557,29
DEBLIRE Elie, membre CA et CG : 619,34 – 3.108,97 – 177,24 – 663,85 – 4.569,40
FALISSE Gaëlle, membre du CA : 0 – 0 – 0 – 0 – 0
GILLARD Dominique, membre CA : 1.238,68 – 0 – 271,75 – 0 – 1.510,43
HANNARD Marie-Eve, membre CA : 1.029,50 – 0 – 145,58 – 0 – 1.175,08
HEYARD Nathalie, membre CA et CG : 0 – 205,08 – 0 – 40,36 – 245,44
JACQUET Michel, membre CA et CG : 418,36 – 2.690,63 – 121,80 – 586,35 – 3.817,14
LAFFUT Anne, membre CA : 1.242,78 – 0 – 195,56 – 0 – 1.438,34
MEYER Jean-Marie, membre CA et CG : 619,34 – 2.075,39 – 18,33 – 172,62 – 2.885,68

MITRI Kamal, membre CA : 1.447,86 – 0 – 29,08 – 0 – 1.476,94
 MOUZON Christoph, membre CA : 1.238,68 – 0 – 180,85 – 0 – 1.419,53
 NOTTET-SONNET Martine, membre CA : 1.238,68 – 0 – 159,66 – 0 – 1.398,34
 OLIVIER Jocelyne, membre du CA : 1.248,72 – 0 – 165,04 – 0 – 1.413,76
 PETRE Brigitte, membre CA : 1.447,86 – 0 – 58,04 – 0 – 1.505,90
 RAMLOT Carmen, membre CA : 1.447,86 – 0 – 202,75 – 0 – 1.650,61
 THEODORE Sylvie, membre du CA : 1.447,86 – 0 – 188,07 – 0 – 1.635,93
 THOMASSINT Claudy, membre CA : 1.242,78 – 0 – 225,70 – 0 – 1.468,48
 VANDENENDE Annick, membre CA : 1.033,60 – 0 – 102,06 – 0 – 1.135,66
 WEBER Marie-Claude, membre CA : 1.238,68 – 0 – 103,52 – 0 – 1.342,20

MM. ADAM Patrick, HEYARD Nathalie, MAHY Thérèse et MOINET Bernard, Députés provinciaux, ont décliné le paiement de jetons de présence pour leurs participations aux réunions de CA et/ou CG.

4.3. Les membres des comités de secteur (CS).

Le montant 2017 des frais de déplacement remboursés a été de 1.016,96 €.

Les détails sont repris ci-après (nom, fonction, frais de déplacement):

BENNE Anne-Marie, membre CS PCPA¹ : 173,30
 BONTEMPS Philippe, membre CS AMU² : 216,25
 CLAUDOT Alain, Vice-président CS AMU: 153,00
 LERUSSE Cédric, membres CS PCPA : 29,41
 LUTGEN Patricia, membre CS PCPA : 17,51
 NOTTET-SONNET Martine, Vice-présidente CS AMU : 114,87
 THOMASSINT Claudy, Président CS PCPA : 164,93
 WEBER Marie-Claude, Vice-présidente CS PCPA: 147,69

5. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Les rémunérations (hors charges patronales) et avantages des six membres salariés du CODIR s'élèvent à 744.037,13 €, se décomposant comme suit :

Total rémunération annuelle	735.564,61 €
Total avantage extra légaux ³	8.472,62 €
Total général	744.037,13 €

Le Directeur général aux affaires médicales, membre du CODIR, est conventionné avec Vivalia. Le montant annuel des indemnités est de 255.340,57 €.

¹ Comité de Secteur Prise en Charge de la Personne Agée

² Comité de Secteur Aide Médicale Urgente

³ càd les avantages de toute nature et les avantages extralégaux (chèque repas, ...)

Les détails sont repris ci-après (rémunération annuelle, avantages extra légaux, total général) :

BERNARD Yves, Directeur général : 155.309,84 – 1.285,95 – 156.595,79
NEUBERG Didier, Directeur général aux affaires médicales : 255.340,57- 0 – 255.340,57
BINET Olivier, Directeur général adjoint : 130.635,98 – 650,55 – 131.286,53
LESPAGNARD Bertrand, Directeur général adjoint : 124.272,33 – 1.164,67 – 125.436,40
DORIGATTI Michel : Directeur admin. et financier : 107.742,34 – 3.731,43 – 111.473,77
LEROY Bénédicte, Directrice des soins infirmiers : 115.626,24 – 1.072,07 – 116.698,31
FRENAY Martine, Directrice qualité et stratégie : 101.977,78 – 568,55 – 102.546,33

Ainsi fait à Arlon, le 22 mai 2018

Jean-Marie CARRIER

Président de VIVALIA

Définitif

CHAPITRE 10

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la SCRL Vivalia pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Vivalia (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2017 le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels » ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 21 juin 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les comptes annuels au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant deux exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Vivalia SCRL, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 377.084.978 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 742.714.

A notre avis, les Comptes Annuels de la Société donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ("ISA's")). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels" du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous

estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le point 4.7 des comptes annuels qui décrit les incertitudes liées à la détermination des montants de rattrapage qui constituent une des particularités du secteur hospitalier, et dont le solde net à payer (codes 403 de l'actif et 443 du passif) pour l'exercice et les exercices antérieurs, s'élève à un montant de K€ 1.375. Les soldes à récupérer et à rétrocéder sont estimés, à la clôture de chaque exercice, sur la base des dispositions réglementaires légales et des mesures de financement connues. Il existe néanmoins une marge d'interprétation inhérente à ce genre d'estimations et en conséquence il ne nous est pas possible de nous prononcer sur leurs montants. Ces calculs devront être corroborés par le document officiel du SPF Santé Publique qui sera adressé ultérieurement à l'institution, à la suite de la révision définitive des années concernées.

Par ailleurs, nous attirons l'attention sur le point 3 des comptes annuels qui décrit la problématique du financement des pensions du secteur public et plus particulièrement la cotisation dite de

responsabilisation qui n'a pas impacté les comptes clos le 31 décembre 2017 mais qui pourrait avoir un impact significatif sur les exercices futurs. A défaut d'une analyse actuarielle, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la nécessité éventuelle de constituer une provision pour couvrir le risque lié au sous-financement des pensions du secteur public.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les ISA's permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des

Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit selon les normes ISA's, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ L'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ La prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ L'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par ce dernier les concernant;
- ▶ Conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des

événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;

- Evaluer la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des Comptes Annuels, et évaluer si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme Belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA's) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et les statuts, et de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue de nos procédures spécifiques sur le rapport gestion et outre le fait que l'information relative à l'utilisation d'instruments financiers est manquante, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les Comptes Annuels et qu'il a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons

aucune assurance raisonnable sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100 § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et sont restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

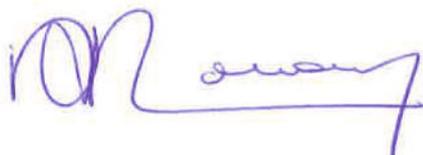
Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique en particulier l'arrêté royal du 19 juin 2007 relatif aux comptes annuels des hôpitaux alors que celui-ci ne peut être considéré comme équivalent à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 relatif aux obligations comptables et à la publicité des comptes annuels des sociétés coopératives, notamment compte tenu de l'impossibilité d'amortir les actifs immobilisés l'année au cours de laquelle l'investissement est réalisé.

- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport.

Liège, le 23 mai 2018

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
Représentée par



Marie-Laure Moreau
Associée*
*Agissant au nom d'une SPRL

Réf. : 18MLM0165

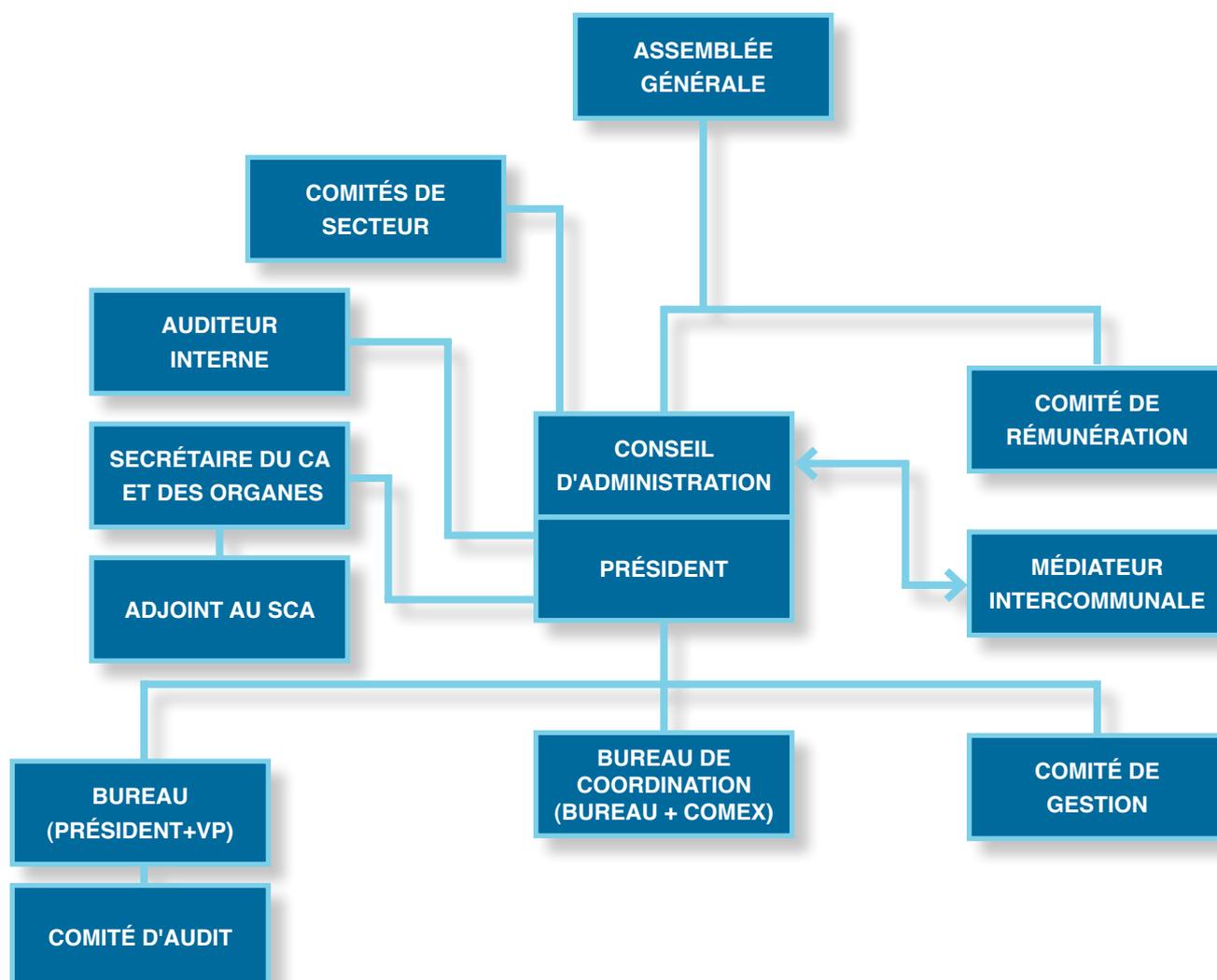


CHAPITRE 11

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

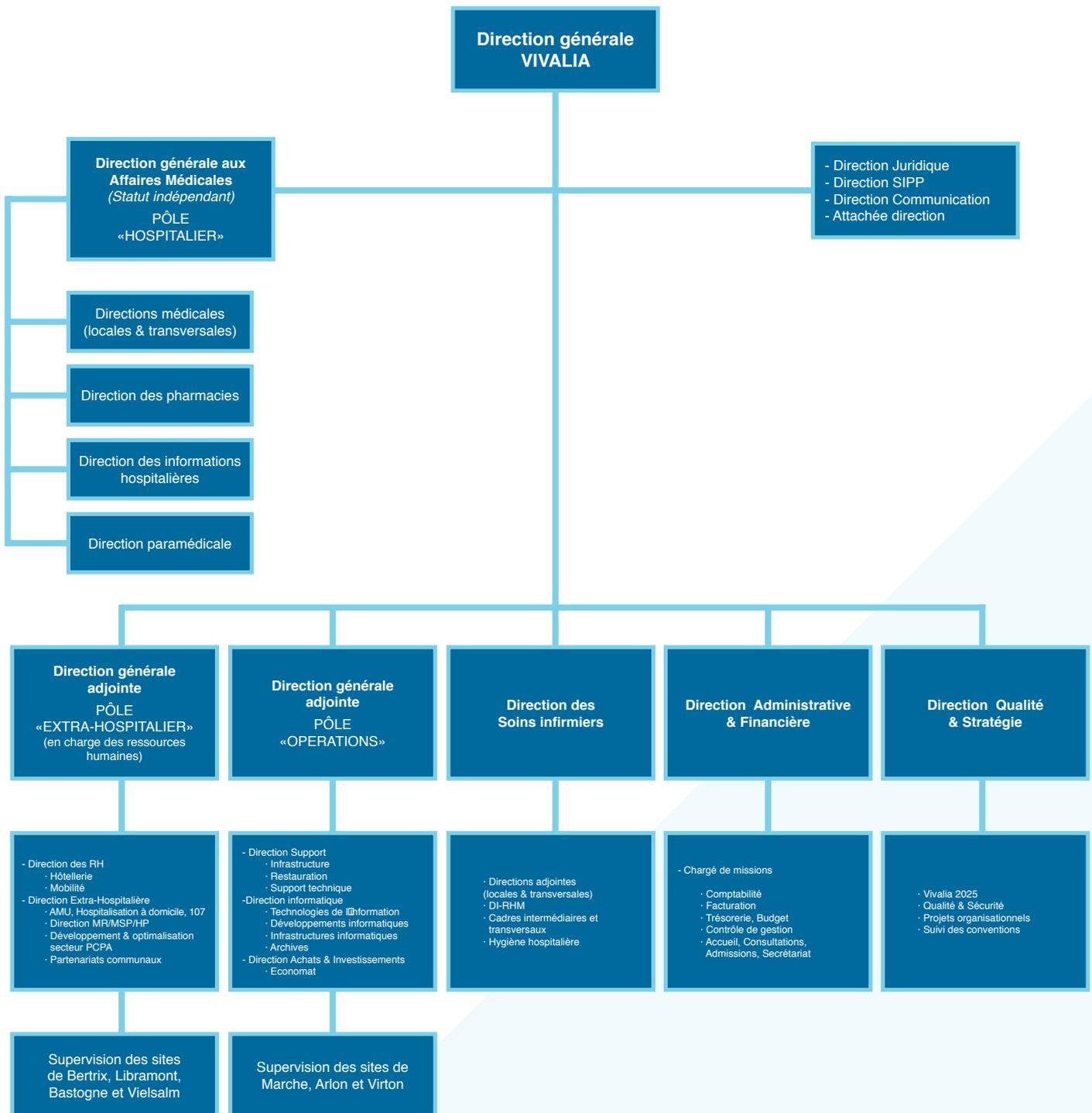
II. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

Organigramme des organes décisionnels et Comités



Organigramme du management

Cet organigramme est d'application depuis le 07 janvier 2016.



CHAPITRE 12

PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

12. PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

12.1. PROJECTIONS FINANCIÈRES MESURES STRUCTURELLES INTÉGRÉES

	VIVALIA					
	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	2 140 171,42	3 457 306,29	3 384 194,35	3 358 348,24	3 245 337,93	3 232 844,43
Résultat financier	- 2 202 151,62	- 2 618 723,99	- 2 726 147,38	- 2 767 550,50	- 2 815 064,99	- 2 856 742,02
Résultat courant	61 980,20	838 582,30	658 046,97	590 797,74	430 272,95	376 102,40
Résultat exceptionnel	143 311,92	0,00	0,00	-	-	-
Résultat de l'exercice	81 331,72	838 582,30	658 046,97	590 797,74	430 272,95	376 102,40

	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	2 140 171,42	3 457 306,29	3 384 194,35	3 358 348,24	3 245 337,93	3 232 844,43
Dont : Produits d'exploitation	363 333 719,62	370 726 940,05	376 886 068,65	383 273 662,81	389 407 521,06	396 383 645,98
Charges d'exploitation	361 193 548,20	367 269 633,76	373 501 874,30	379 915 314,57	386 162 183,13	393 150 801,56
Résultat financier	- 2 202 151,62	- 2 618 723,99	- 2 726 147,38	- 2 767 550,50	- 2 815 064,99	- 2 856 742,02
Dont : Produits financiers	2 222 240,82	2 237 774,26	2 217 571,51	2 214 715,58	2 192 469,92	2 151 292,89
Charges financières	4 424 392,45	4 856 498,25	4 943 718,89	4 982 266,08	5 007 534,91	5 008 034,91
Résultat exceptionnel	143 311,92	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	145 938,68	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	2 626,76	-	-	-	-	-
Résultat net	81 331,72	838 582,30	658 046,97	590 797,74	430 272,95	376 102,40

	Secteur hospitalier					
	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	5 621 672,35	6 760 856,55	6 476 442,72	6 599 526,65	6 339 390,28	6 046 344,54
Résultat financier	- 2 286 719,32	- 2 651 673,08	- 2 734 622,39	- 2 776 110,26	- 2 820 455,16	- 2 868 556,96
Résultat courant	3 334 953,03	4 109 183,47	3 741 820,33	3 823 416,40	3 518 935,11	3 177 787,57
Résultat exceptionnel	143 942,11	0,00	0,00	-	-	-
Résultat de l'exercice	3 478 895,14	4 109 183,47	3 741 820,33	3 823 416,40	3 518 935,11	3 177 787,57

	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	5 621 672,35	6 760 856,55	6 476 442,72	6 599 526,65	6 339 390,28	6 046 344,54
Dont : Produits d'exploitation	340 755 694,92	347 023 137,60	352 541 379,49	358 244 872,34	363 703 520,59	369 928 096,02
Charges d'exploitation	335 134 022,57	340 262 281,05	346 064 936,77	351 645 345,69	357 364 130,31	363 881 751,49
Résultat financier	- 2 286 719,32	- 2 651 673,08	- 2 734 622,39	- 2 776 110,26	- 2 820 455,16	- 2 868 556,96
Dont : Produits financiers	1 582 896,91	1 595 233,63	1 581 456,29	1 572 239,21	1 549 993,55	1 502 391,75
Charges financières	3 869 616,23	4 246 906,70	4 316 078,68	4 348 349,46	4 370 448,71	4 370 948,71
Résultat exceptionnel	143 942,11	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	145 025,51	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	1 083,41	-	-	-	-	-
Résultat net	3 478 895,14	4 109 183,47	3 741 820,33	3 823 416,40	3 518 935,11	3 177 787,57

AMU						
	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	- 2 103 328,18	- 1 987 612,55	- 2 110 839,16	- 2 267 751,61	- 2 454 486,04	- 2 566 760,16
Résultat financier	934,08	938,75	929,36	938,66	938,66	948,04
Résultat courant	- 2 102 394,10	- 1 986 673,80	- 2 109 909,80	- 2 266 812,96	- 2 453 547,39	- 2 565 812,11
Résultat exceptionnel	120,51	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	- 2 102 273,59	- 1 986 673,80	- 2 109 909,80	- 2 266 812,96	- 2 453 547,39	- 2 565 812,11

	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	- 2 103 328,18	- 1 987 612,55	- 2 110 839,16	- 2 267 751,61	- 2 454 486,04	- 2 566 760,16
Dont : Produits d'exploitation	5 407 732,46	5 527 840,94	5 560 453,04	5 592 936,09	5 613 202,29	5 638 565,44
Charges d'exploitation	7 511 060,64	7 515 453,49	7 671 292,20	7 860 687,70	8 067 688,34	8 205 325,60
Résultat financier	934,08	938,75	929,36	938,66	938,66	948,04
Dont : Produits financiers	934,08	938,75	929,36	938,66	938,66	948,04
Charges financières	-	-	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	120,51	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	120,51	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
Résultat net	- 2 102 273,59	- 1 986 673,80	- 2 109 909,80	- 2 266 812,96	- 2 453 547,39	- 2 565 812,11

Secteur PCPA						
	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	- 1 235 109,02	- 889 741,70	- 553 989,65	- 539 957,91	- 197 637,69	204 955,82
Résultat financier	92 633,61	41 910,34	17 643,65	17 820,08	14 701,49	21 116,87
Résultat courant	- 1 142 475,40	- 847 831,37	- 536 346,00	- 522 137,83	- 182 936,20	226 072,69
Résultat exceptionnel	750,70	0,00	0,00	-	-	-
Résultat de l'exercice	- 1 143 226,10	- 847 831,37	- 536 346,00	- 522 137,83	- 182 936,20	226 072,69

	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	- 1 235 109,02	- 889 741,70	- 553 989,65	- 539 957,91	- 197 637,69	204 955,82
Dont : Produits d'exploitation	15 735 269,65	16 394 002,18	16 971 401,93	17 584 497,99	18 209 640,93	18 897 822,15
Charges d'exploitation	16 970 378,66	17 283 743,88	17 525 391,57	18 124 455,90	18 407 278,62	18 692 866,33
Résultat financier	92 633,61	41 910,34	17 643,65	17 820,08	14 701,49	21 116,87
Dont : Produits financiers	638 409,83	641 601,88	635 185,86	641 537,72	641 537,72	647 953,10
Charges financières	545 776,22	599 691,54	617 542,21	623 717,64	626 836,22	626 836,22
Résultat exceptionnel	750,70	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	792,65	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	1 543,35	-	-	-	-	-
Résultat net	- 1 143 226,10	- 847 831,37	- 536 346,00	- 522 137,83	- 182 936,20	226 072,69

Secteur Extra Hospitalier						
	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	- 143 063,74	- 426 196,01	- 427 419,56	- 433 468,89	- 441 928,61	- 451 695,77
Résultat financier	9 000,00	9 900,00	10 098,00	10 198,98	10 249,97	10 249,97
Résultat courant	- 152 063,74	- 436 096,01	- 437 517,56	- 443 667,87	- 452 178,58	- 461 945,75
Résultat exceptionnel	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	- 152 063,74	- 436 096,01	- 437 517,56	- 443 667,87	- 452 178,58	- 461 945,75

	B2018	B2019	B2020	B2021	B2022	B2023
Résultat d'exploitation	- 143 063,74	- 426 196,01	- 427 419,56	- 433 468,89	- 441 928,61	- 451 695,77
Dont : Produits d'exploitation	1 435 022,59	1 781 959,33	1 812 834,20	1 851 356,39	1 881 157,25	1 919 162,37
Charges d'exploitation	1 578 086,33	2 208 155,34	2 240 253,75	2 284 825,28	2 323 085,86	2 370 858,14
Résultat financier	9 000,00	9 900,00	10 098,00	10 198,98	10 249,97	10 249,97
Dont : Produits financiers	-	-	-	-	-	-
Charges financières	9 000,00	9 900,00	10 098,00	10 198,98	10 249,97	10 249,97
Résultat exceptionnel	-	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
Résultat net	- 152 063,74	- 436 096,01	- 437 517,56	- 443 667,87	- 452 178,58	- 461 945,75





Vivalia (Siège social)

Chaussée de Houffalize, 1
6600 Bastogne (Belgique)

Tél. : +32 (0)61/ 240 319

Fax : +32 (0)61/ 240 353

www.vivalia.be